

Avenir de l'archipel Mingan

Crainte de revivre "l'erreur" d'Anticosti

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — "Ce n'est pas le tout de protéger la faune, la flore et l'ensemble de l'archipel de Mingan. Il faut protéger aussi la population qui fait partie de l'environnement naturel. (...) A quoi ça servirait d'interdire l'accès de quelques îles pour permettre aux fleurs de pousser si on ne peut pas aller les voir. (...) Il ne faut pas répéter "l'erreur" d'Anticosti."

Ces quelques réflexions, elles sont de M. Yves Thériault. Elles résument l'état d'esprit des Cayens face aux projets gouvernementaux concernant l'avenir, la protection et l'aménagement des 23 îles de l'archipel de Mingan qui couvrent 87 kilomètres carrés et qui s'étendent le long de 85 kilomètres de côte au large de Mingan à la rivière de l'Ours.

Ces quelques réflexions, elles ont été entendues cette fin de semaine au Havre lors du colloque sur l'archipel de Mingan organisé

par le ministère des Affaires culturelles.

Après avoir classé l'archipel de Mingan comme arrondissement naturel en 1978, le ministère des Affaires culturelles profitait de la tenue de ce colloque pour passer à la phase 2 du processus de conservation, de protection et de mise en valeur de cet extraordinaire coin de la moyenne côte. Cette phase 2 consistait en la création d'un comité mixte où le milieu pourra faire valoir ses vues par le biais de représentants à choisir au sein des organismes du milieu.

M. Horacio Cormier, président de la Chambre de commerce locale, résumait en ces termes l'attente des Cayens face à ce comité mixte: "Ce sera la clé du développement de l'archipel et l'outil principal de ce développement".

Il reste cependant à définir la forme légale de ce comité, sa composition et son mandat.

Le vrai propriétaire

Parmi le nombre im-

pressionnant de documents, études, recherches et mémoires qui ont été déposés lors de ce colloque, il en est un qui a fait autorité et qui a nettement marqué les travaux de cette fin de semaine qui rassemblait près de 200 participants dont plus d'une centaine de Cayens.

Ce mémoire, c'est celui qui a été préparé et rédigé collectivement par les habitants et organismes du Havre-Saint-Pierre.

Des propositions contenues dans ce volumineux document de travail longuement discuté en ateliers puis repris et avales en assemblée plénière, il ressort que des recherches doivent être effectuées sur les droits de propriété des îles dont certaines appartiennent à la Dome Petroleum, de Calgary. Il y a eu unanimité aussi pour proposer que le gouvernement se porte acquéreur des 23 îles. Ce qui a fait dire au sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles, M. Jean-Jacques Chagnon: "Le fait que le gouvernement devienne propriétaire de l'archipel n'est pas une formule

magique et cela s'accompagnerait de nombreuses contraintes. D'autres solutions existent peut-être".

D'autres propositions contenues dans le mémoire collectif des Cayens et qui, à toutes fins utiles constituent la position officielle des habitants du Havre et dont devra tenir compte le comité mixte, il ressort que les habitants de la moyenne côte, incluant les Amérindiens de la réserve de Mingan, veulent conserver une libre accessibilité aux îles de l'archipel, la reconnaissance des activités traditionnelles et le maintien des droits acquis pour les propriétaires des chalets sis dans les îles.

Par contre, tout le monde s'est déclaré d'accord pour préserver certaines îles à des fins de protection environnementale. Et ce aussi bien pour la faune que pour la flore. Il y a eu également consensus pour contrôler, voire limiter l'accès de l'archipel aux touristes. Autrement dit, les activités touristiques devraient être, dans l'esprit des participants au colloque,

contrôlées, encadrées, surveillées et même limitées en certains cas.

Un plan directeur

Le mandat du comité mixte, en collaboration avec les organismes gouvernementaux dont le choix reste à déterminer, sera d'établir un plan directeur d'aménagement. Les Cayens, eux, proposent:

— que le plan directeur d'aménagement touristique préparé par la municipalité devienne le cadre de référence du comité chargé d'établir le plan de développement de l'archipel;

— que le plan de développement global de l'archipel de Mingan tienne compte des attentes, des intérêts et des besoins des gens de la Minganie;

— que le comité interministériel fasse connaître à la population ses interventions programmées et qu'il explicite les raisons qui justifient celles-ci;

— et, enfin, qu'une personne-ressource soit engagée pour mettre

sur pied une structure d'accueil.

Propositions qui toutes veulent traduire dans les faits une exigence: l'archipel de Mingan constitue une manière de vivre basée sur la tradition et le respect de l'environnement pour les Cayens et que, quoi qu'il arrive, le gouvernement du Québec devra en tenir compte.

Réponse du sous-ministre Chagnon à cette attente: "Ce n'est pas possible de conserver la même utilisation des îles et maintenir un équilibre biologique dans cet archipel. Il faudra faire des choix. Et pour ne pas brimer la population résidente, il faudra que le comité mixte, d'où sortiront les recommandations, soit le plus représentatif possible du milieu. Ce comité devra même être un moyen de pression face au gouvernement".

Si l'on en juge par l'assiduité des Cayens au colloque de cette fin de semaine, le message semble être compris.

Candidats plus nombreux aux élections scolaires

par Damien GAGNON

Les citoyens du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord ont manifesté cette année pour le poste de commissaire d'écoles.

Hier, lors des assemblées de mise en candidature en vue des élections scolaires qui auront lieu le 8 juin, le nombre de postes de commissaires d'écoles comblés sans opposition a connu une baisse importante.

En effet, en juin 1980, 90 pour 100 des commissaires d'écoles avaient été réélus ou élus par acclamation, comparativement à 72 pour 100 cette année.

Des quelque 130 postes à combler dans la trentaine de commissions scolaires, 94 commissaires ont été

réélus ou élus. Il y aura élection dans 33 quartiers et le lieutenant-gouverneur devra procéder à la nomination de trois commissaires, à deux sièges aucun candidat ne s'étant présenté.

Voici les résultats pour chacune des commissions scolaires:

Montmagny: Mmes Jeanne d'Arc Morin, Denise A. Gagnon et M. Clément Lachance, réélus; Mme Rose-Anne Laliberté élue en remplacement de M. Raymond Simard; MM. Alain Bossé et Claude Robert font la lutte aux commissaires sortant M. Raymond D. Blais et Mme Fernande G. Pouliot.

L'Islet-Sud (Saint-Pamphile): Mme Oliva Mercier, MM. Marc-Emile Morneau et Jac-

ques-Yvan Pelletier, réélus; le commissaire sortant Gilles Bourgault a comme adversaire M. Jean-Guy Bérubé.

La Pocatière: M. Gaëtan Cayouette, réélu; M. Gilles Lévesque élu en remplacement de Maurice Dionne; M. Donat Dufour et Marcel Lévesque (commissaire sortant) se font la lutte.

Des Montagnes (Dégelis): MM. Yvon D'A-mours et Emilio Morin, réélus; Romuald Gastonguay (commissaire sortant) a comme adversaire M. Lucien Saint-Pierre.

Des Frontières (Sully): Mme Carmen Paradis, MM. Jacques Ouellet et Raynald Pelletier, réélus.

Jean-Chapais (Saint-Pascal): Mme Magdeleine Bossé, MM. Thomas Rossignol et Yvan

Soucy, réélus; Mme Simone L. Bérubé élue en remplacement de Mme Gisèle S. Ouellet.

Témiscouata (Cabano): MM. Euclide Dubé, Jean-Marc Rouleau, Jules Boucher et Jacques Dumont, réélus.

Des Basques (Trois-Pistoles): MM. Claude Guérette, Jean-Claude Parent et Mmes Armande Jean et Béatrice Marquis, réélus.

Rivière-du-Loup: Mme Georgette Saindon, MM. Jean-Benoît Thivierge, Omer Nadeau, Georges Dubé, réélus; Mme France Gougoux élue en remplacement de Mme Rolande Morrissette.

Trois-Saumons (L'Islet-sur-Mer): M. Denis Mercier, réélu; Mme Madeleine Paulette Lapointe remplace M. Henri Lord et M. Serge

Robichaud fait la lutte à Mme Glorienne Lebel.

Neigette (Rimouski): M. Léonidas Lévesque, réélu; Mme Suzanne Tremblay remplace Pierre Parent; se font la lutte, Gaston Pigeon et Guy G. Simard; Gisèle Beaulieu (commissaire sortant) et Nicole Falardeau; M. Jurgen Pesot et Mme Yolande Sirois (commissaire sortant); MM. Paul Bellavance (commissaire sortant) et Normand Carboneau; Mmes Simone Fougère Plante (commissaire sortant) et Martine Deschênes Bérubé.

Mitis (Mont-Joli): Mme Yvette Gélinas et M. Antoine Lemieux, réélus; MM. Denis Martin et Viateur Tremblay remplacent MM. Gaston Gagnon et Léonard Dubé. Il y aura une nomination par le lieutenant-gouverneur.

Matapédia (Amqui): MM. Pascal Plante, Noël Caron, Mmes Véronique Paquet, Ghislaine Dionne et Thérèse Gagné, réélus; Mme Victoire Gagné élue en remplacement de M. Louis-Philippe Chouinard.

Région de la Gaspésie

Restigouche (Matapédia): MM. Rosaire Beaulieu et Robert Breton, réélus; Mmes Marie Roy, Pierrette Galant et M. Michel Gaudreault se font la lutte au siège de M. Philippe y qui ne se représente pas.

Tracadie (Carleton): MM. Marcel Chabot, Ray Smith et Gérard Boudreault, réélus; M. Jean-Paul Gagné (commissaire sortant) a comme adversaire Mme

Gaby Lapointe.

Val-d'Accueil (Bonaventure): Mme Mariette Chamberland et M. Armand Savoie, réélus; M. Raoul Poirier (commissaire sortant) a comme adversaire M. Gérard Babin.

Mgr-Matte (Paspébiac): Mme Rose Thériault et M. Léonard Brillant, réélus; M. Jean-Marc Joseph (commissaire sortant) a comme adversaire M. Pierre Provost.

Des Anses (Chandler): M. Roméo Dupuis et Mme Laurette Chapados, réélus; M. Armand Langlois fait la lutte au commissaire sortant M. Embert Whittom et MM. Clément Michel et Marcel Lechasseur au commissaire sortant Kirby Murphy.

Rocher Percé (Gran-

de-Rivière): M. Léo Bourget, réélu; M. Jean-Louis Méthot remplace M. J. Gérard Méthot et Mme Aylotte Dassyva fait la lutte au commissaire sortant M. Omer Couture.

Grande Hermine (Gaspé): MM. Gérald Gagnon, Henri Francoeur et Ovide Le-bouthillier, réélus; Mme Rolande Dumas a deux adversaires Mme Catherine Dion et M. Donald Mckoy.

Forillon (Rivière-au-Renard): MM. Romuald Côté, Amédée Dumaresq et Jacques Plourde, réélus; MM. Jean-Louis Tapp et Dam Nault font la lutte au commissaire sortant M. Emile Lesclleur.

La Tourelle (Sainte-Anne-des-Monts): Mme Lisette Leclerc, MM. Siméon Sohier et Adrien

Côté, réélus; M. Joseph Edmond Litalien remplace le commissaire sortant Henri Roy; le commissaire sortant M. Joseph Marie Lévesque, a comme adversaires Mmes Cora Bouchard Fournier et Réaldine Chénard Pelletier.

Matane: M. Gilbert Beaulieu, Jean Bélanger, Lucien Dionne et Mme Camilla Lavoie, réélus. Il y aura une nomination par le lieutenant-gouverneur.

Côte-Nord

Fermont: Mme Monique Beaudoin et M. Aubin Turbine, réélus; Mme Alberta Imbeault a comme adversaire MM. Ola Boucher et Marcel Toupin.

Gagnon: Mmes Charlotte Thériault, Réjeanne Beaulieu et M. Régent Gaumond, réélus.

Tadoussac: MM. Marius Dufour et Ghislain Maltais, réélus; M. Laurent Bouchard et M. Raymond Gagnon se font la lutte au siège laissé vacant par M. Arthur Simard.

Manicouagan (Baie-Comeau): Mme Victorine Dallaire, MM. Willy Mckinnon et Jean-Guy Rousseau, réélus; Mme Monique Nadeau remplace M. Robert Saint-Laurent. Conrad Desbiens fait la lutte au commissaire sortant M. Hermel Dumont et Mme Flore Tremblay à M. Gérard Tremblay. Il y aura une nomination par le lieutenant-gouverneur.

Louis-Joliet (Havre Saint-Pierre): Mmes Odette Thériault, Lise Hounzoll et M. Bernard Petipas, réélus.

Port-Cartier: Mme Ghislaine Rioux, M. Jean-Paul Boivin, réélus; M. Edgar Brillant fera la lutte à Jacques Mauffette (commissaire sortant).

Schefferville: M. Jean-Claude Plourde, réélus; M. Yvon Sirois remplace le commissaire sortant M. Aubin Dubé; Mme Lina Baucé et M. Albanie Losier se font la lutte.

Sept-Iles: MM. Pierre Tessier et Jacques Guignard réélus; se font la lutte Raymond Ringuet (commissaire sortant) et Louis Sacotte; Mmes Thérèse Gauthier (commissaire sortant) et Carole Michaud; M. Claude Saint-Pierre (commissaire sortant) Mme Rachel Canuel et M. Gaëtan Lafleur; M. Roland Beaudin et Mme Claire Dubois.

Bersimis (Forestville): M. Noël Dion et Mme Clarisse Miller Gagnon, réélus; M. Lucien Tremblay (commissaire sortant) a comme adversaire M. Luc Brisson.

Ça porte fruit!

Épargnez avec un DÉPÔT À TERME COMMERCE de 1 à 2 ans

16 1/4%

ENCAISSABLE! †

*Pour les périodes de 1 à 2 ans, intérêts versés semestriellement.

†Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

Épargnez avec un certificat de placement AVEC GARANTIE COMMERCE**

16 3/4%

NON ENCAISSABLE! †

* Pour la période de 1 an, intérêts versés annuellement.

† Non encaissable avant terme.

Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour des placements de plus courte durée ou pour d'autres modes de paiement d'intérêt. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

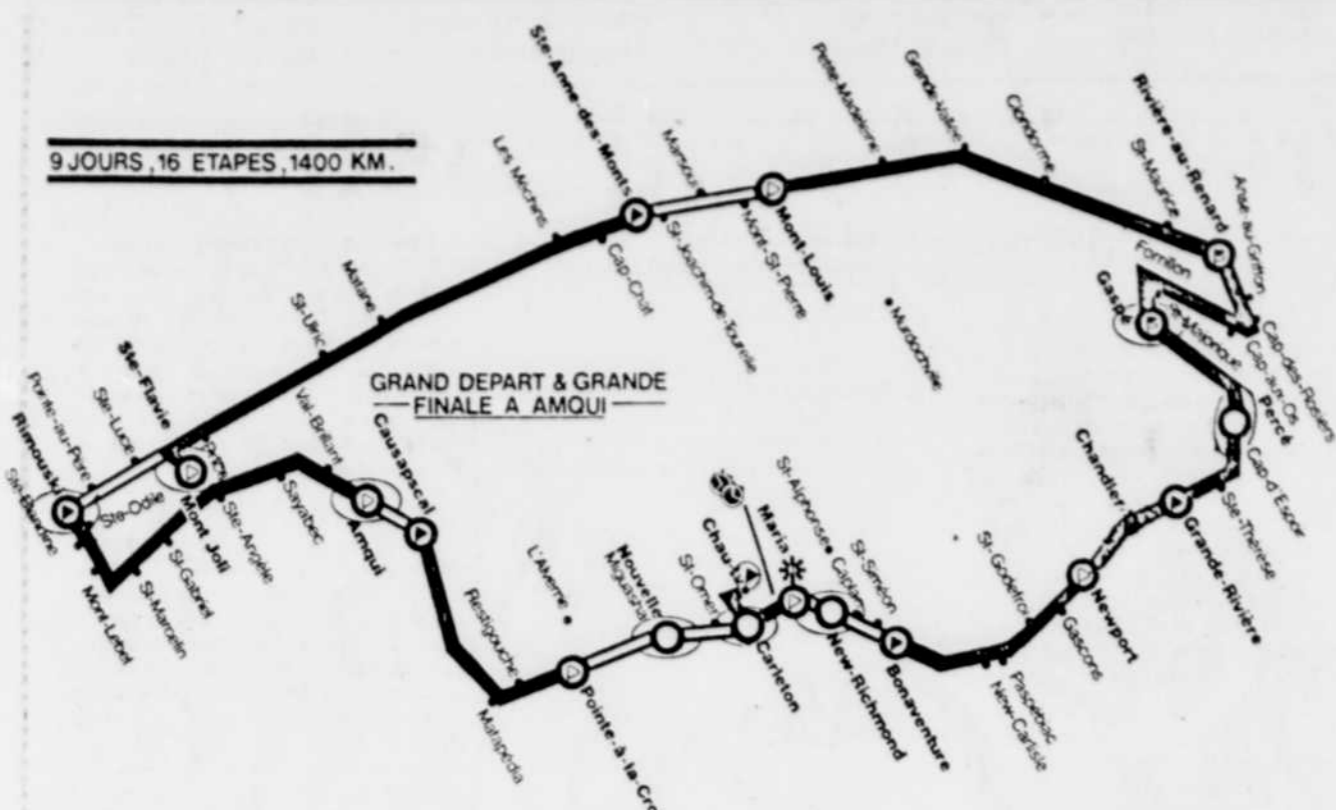
PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi





Gaspésie: tour en vélo de 1,400 km en 9 jours

par Jacques ARTEAU

Un événement important à retenir et à privilégier en faisant "l'tour du Québec" cet été, le deuxième Tour cycliste de la Gaspésie, du 8 au 16 août.

Dans le cyclisme, c'est non seulement la plus longue épreuve de la saison 1981, mais également la plus sélective du continent nord-américain.

Plus longue de 400 kilomètres cette année, pour une distance totale de 1,400 kilomètres en neuf jours, la classique du Tour cycliste de la Gaspésie et des îles de la Madeleine va attirer prévoin-on au-delà d'une centaine de coureurs.

Outre la venue d'équipes américaines, la participation d'une équipe d'outre-mer est déjà confirmée, celle de l'Angleterre.

Réorganisation

Avec un budget qui va atteindre les six chiffres cette année, le comité organisateur du Tour cycliste de la Gaspésie s'est appliqué à ajouter au prestige de l'événement suivant une première expérience, surtout à renforcer son caractère international.

"C'est l'une des raisons qui ont

amené la réorganisation des structures du comité organisateur, explique Guy Audet, président du conseil d'administration du tour, dont la mise sur pieds d'une corporation sans but lucratif qui remplace le comité ad hoc de la Fédération des caisses populaires de la péninsule et des îles de la Madeleine".

Alors que la Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des îles reste la principale fiduciaire de l'événement, un conseil d'administration prend sur lui la direction du tour cycliste dont le directeur général est Yvon Guillou.

Représentant de la Fédération des caisses et l'Assurance-vie Desjardins à l'intérieur du conseil d'administration, Guy Audet fait observer sur la raison d'être du tour cycliste: "C'est non seulement un excellent véhicule de promotion institutionnelle pour les caisses, mais également pour le développement économique, c'est pourquoi la fédération tient à s'impliquer avec autant d'intérêt".

Pour favoriser l'évolution du tour cycliste dès la deuxième année, les prévisions budgétaires ont notamment été relevées de \$34,000 cette année, totalisant \$128,900 comparativement à \$94,000 l'an dernier.

Le deuxième tour

Tout en allongeant le tour cycliste à 1,400 kilomètres cette année, le comité organisateur a prolongé la durée de la classique à neuf jours et prévu 17 villes-étapes.

Le départ et l'arrivée auront lieu dans la même ville, Amqui, et contrairement à l'an dernier, les coureurs s'engageront dans un trajet allant dans le sens horaire. Ainsi, sur un parcours comprenant huit circuits fermés, les coureurs partiront de Amqui gagneront Rimouski pour la deuxième étape, puis Sainte-Flavie, Sainte-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard du côté nord.

Parmi les huit circuits fermés, la plus redoutable des huit épreuves en circuits fermés est prévue à Carleton, le vendredi 14 août. Ce circuit fermé sera particulièrement exigeant parce que les coureurs auront à escalader le mont Saint-Joseph. La grande finale du tour aura lieu le dimanche 16 août, au point de départ du tour, soit Amqui, sur circuit fermé de 75 kilomètres.

En plus d'équipes de la région de Québec, celle du Québec et de l'équipe canadienne, des coureurs américains seront au nombre des partants de même qu'une équipe d'Angleterre, celle du Deeside Olympic Cycle Exchange. La venue de coureurs de France et du Mexique reste à confirmer, mais il est d'ores et déjà assuré que la Gaspésie aura pour la première fois ses propres porte-couleurs groupés dans une équipe.

Des bourses totalisant \$9,000 seront attribuées dont \$5,500 pour le classement général et \$1,600 pour le classement d'étapes. Selon un vœu exprimé par une majorité de participants l'an dernier, les coureurs seront hébergés dans des familles.

Alain Marcoux prépare le sommet économique

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le député de la circonscription de Rimouski et ministre des Travaux publics et de l'Appropriation, M. Alain Marcoux, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que depuis la fin d'avril, il a déjà rencontré une dizaine de groupes socio-économiques en vue du sommet économique de Rimouski et que tous ont réservé à ce projet un accueil dynamique et chaleureux.

On se souviendra que lors de la dernière campagne électorale, le député Marcoux s'était engagé à tenir un tel sommet économique, considérant le développement économique comme une priorité pour le comté de Rimouski.

Les groupes rencontrés jusqu'ici, a dit M. Marcoux, sont la Chambre de commerce de Rimouski, le Conseil économique de Rimouski, la Société d'aménagement intégré des ressources ainsi que la Société des Ressources et la Société de la Neigette, le Regroupement des entreprises, la Caisse d'établissement du Bas-Saint-Laurent, le Conseil municipal de Rimouski, le Conseil de comté et la Fédération des caisses populaires du Bas-Saint-Laurent.

Lors d'une conférence devant la Chambre de commerce de Rimouski, M. Marcoux avait indiqué que le sommet économique devait se tenir dans un esprit de contribution de chaque groupe au développement économique du comté et non dans un esprit de revendication. Ce ne doit pas être le moment, avait-il dit, de présenter sa "liste d'épicerie" au gouvernement.

M. Marcoux a dit d'autre part que le but du sommet économique n'est pas de changer les structures d'intervention et qu'il se charge de le préciser à chacun des groupes qu'il rencontre. En fait, dit-il, il s'agit d'arriver à avoir plus de cohérence de l'action des organismes qui s'occupent de développement économique. Cet esprit de concertation, et non de compétition, précise M. Marcoux, encourage les groupes et organismes à s'engager dans l'élaboration du sommet avec un plein sentiment de sécurité.

M. Marcoux a souligné en outre que les principaux objectifs du sommet se dessinent à mesure que se multiplient les rencontres: concertation des groupes et organismes de tous les secteurs face au développement économique; définition des projets à vocation économique pour le comté et plan d'action pour la réalisation de ces projets.

litique d'achat régional des entreprises en général et du gouvernement en particulier, ainsi que le commerce en milieu rural.

Le député Marcoux a dit qu'il doit malheureusement interrompre la présente tournée de consultation auprès des groupes socio-économiques, à cause de la période intensive de session, mais que dès la fin de juin, il rencontrera d'autres groupes, afin de passer à la deuxième étape.

En effet, dit M. Marcoux, l'étape suivante vers la tenue du sommet économique sera la formation du

comité d'organisation, lequel comprendra une dizaine de "décideurs" représentant le milieu rural et urbain. Ce sont eux, dit-il, qui seront les véritables responsables de la préparation, du déroulement et du suivi du sommet économique de Rimouski.

M. Marcoux a rappelé en terminant que son désir est de voir des représentants des milieux coopératifs, patronal, syndical, éducatif et gouvernemental à ce sommet économique. Il est encore trop tôt pour préciser une date quant à la tenue du sommet, a dit le député, mais ça pourrait être au printemps de 1982.

Emploi-Canada entend obtenir 1,350 entrées

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Pour la saison commencée lundi dernier et devant se poursuivre jusqu'à la mi-août, le centre d'emploi du Canada pour étudiants de Montmagny s'est fixé comme objectif d'atteindre 1,350 inscriptions d'étudiants dans les comtés de Montmagny et de L'Islet, de fournir 480 placements au travail d'été, et d'effectuer 329 visites chez des éventuels employeurs industriels et commerciaux du territoire.

A cette fin, le programme "Étudiant-Canada 1981" qui sera mis en oeuvre cette année par Emploi-Canada contribuera une enveloppe budgétaire de \$100,000 dont \$35,800 défraieront l'administration du centre de Montmagny, tandis que \$64,200 serviront à créer 38 emplois étudiants. Douze programmes soumis par des organismes communautaires, visant surtout l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité, ont été acceptés, a notamment précisé M. Denis Gauvin, directeur du centre d'emploi du Canada de Montmagny.

Le centre d'emploi étudiant, qui est situé au 125 rue Saint-Thomas (2e étage), sera dirigé par Monique Bélanger, une adjointe diplômée mise à la disposition de la clientèle étudiante depuis le 2 février dernier. Il comprendra trois agents de placements, soit Marie-France Breton, Madeleine Corriveau et Alain Moreau.

C'est la 12e année que le service est donné à Montmagny. L'accent cette année sera mis sur l'efficacité.

surtout en fonction d'un plus grand nombre de placements des étudiants des hauts de comtés. "On veut y mettre le paquet", a lancé Monique Bélanger!

Et l'un des moyens mis en oeuvre à cette fin, c'est surtout la visite des employeurs, pour étudier leurs besoins en personnel et leur offrir les ressources du centre d'emploi étudiant, prendre les commandes d'emplois, et leur référer des étudiants après une bonne présélection.

Quant aux étudiants, le service qui leur est offert comporte un accueil personnalisé, l'inscription, les références aux employeurs, ainsi que des conseils autant sur la manière de se trouver un emploi que sur les programmes et les possibilités du marché du travail.

Dédoublement

C'est un service gratuit et rapide, mais à ne pas confondre avec le service provincial d'emplois pour étudiants fourni par le gouvernement du Québec, et qui est administré directement de la ville de Québec, pour la région de Montmagny.

Une bonne façon de différencier le centre d'emploi du Canada de son "double québécois", c'est que le service fédéral est localisé à Montmagny même, tandis que le service provincial fonctionne à partir d'appels téléphoniques émanant de Québec, qui ne permettent pas le retour des messages.

Les 385 métallos de Havre-Saint-Pierre négocieront bientôt

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — C'est le 31 août prochain que viendra à échéance la convention collective de travail des 385 métallos à l'emploi de la QIT Fer et Titane et membres du local 4466 du Syndicat des métallos. Les négociations pour le renouvellement de cette convention de travail devraient débiter sous peu.

Il est à noter que, habituellement, le renouvellement de la convention collective de travail des métallos du Havre suit de quelques mois la négociation du fer, à Sept-Îles, et que les Cayens s'alignent dessus. Seules les clauses salariales sont un peu moins "généreuses".

D'autre part un porte-parole de l'entreprise à Sorel, M. Richard Leblanc, a confirmé au SOLEIL que la QIT Fer et Titane projetait investir un montant de \$15 millions au Havre, au cours des cinq prochaines années. Cet

investissement permettra de remplacer du matériel, de procéder à des réductions dans les coûts d'extraction à la mine du lac Allard et de mettre sur pied certains programmes touchant aussi bien la sécurité et la santé que la protection de l'environnement.

QIT Fer et Titane embauche 385 métallos au Havre qui sont affectés à l'extraction et à l'expédition du minerai de fer extrait au lac Allard. Ils sont syndiqués au Syndicat des métallos affiliés à la FTQ. De plus l'entreprise embauche 1,800 métallos à sa fonderie de Sorel et ceux-ci sont syndiqués à la CSN.

QIT Fer et Titane est la propriété de Guf and Western qui contrôle un tiers du capital-actions et de Kennecott Copper qui en contrôle les deux autres tiers. La Kennecott est elle-même une filiale de l'Ohio Standard Oil passée récemment sous le contrôle de la multinationale British Petroleum.

Il est également possible, ajoute le député, d'en établir quelques thèmes, comme la concertation du milieu financier vis-à-vis les projets d'investissements dans le milieu rural et urbain; les moyens de maximiser les retombées économiques des grandes compagnies présentes dans le comté comme Québec-Téléphone et Hydro-Québec; l'établissement d'une po-

Non identifiée

La jeune femme trouvée dans des filets de pêche sur la rivière Restigouche, en Gaspésie, n'avait pas encore été identifiée, hier. Il s'agit d'une femme de race blanche d'environ 20 ans. Elle ne portait aucun vêtement.

ASPIRATEUR CENTRAL Saniflo

Aspire poussière et eau directement. VENTE - INSTALLATION - SERVICE - ESTIMATION GRATUITE - RESIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

872-6344
795, av. St-Jean-Baptiste, local 105 (coin Hamel et Hamel IV)
Venez nous rencontrer à Place Laurier (mail central)

FENETRES PANORAMIQUES COMBINEES et THERMOS

PORTES PORTES PATIO

REVETEMENTS ALUMINIUM VINYLE ET ACIER

NOS PRODUITS

- GARANTIS POUR 6 ANS, MATERIEL ET INSTALLATION
- ACCEPTES PAR LA SCHL

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

Salle de montre ouverte de 8h à 19h, samedi de 9h à 12h. Spécialiste en portes, fenêtres et revêtement d'aluminium.

ARCON CANADA Inc.
795, av. St-Jean-Baptiste suite 105, Québec
871-1825

Pensée du jour

"Dépensez votre argent après l'avoir gagné, jamais avant."

RESTAURANT LA SAUVAGERE
St-Jean-Christophe
839-7914

ROULOTTES MOTORISEES
neuves ou usagées

Blais & Tréhan Inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

MANOIR DU LAC
(au bord du Lac Maskinongé)

Hôtel, motel, piscine, plage, bar, St-Gabriel de Brandon, Qué., JOK 2N0. 1 sem. (8 jours / 7 nuits / 21 repas)

\$190 par pers., occupation double

Dépliant: tél.: (514) 835-4711
R. ARMSTRONG, prop.

RABAIS DE 20%
sur tous les maillots de bain garçons ou filles de 0 à 20 ans.

CLEMENT

Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

IMBATTABLE l'inox danois réduit de 25%!

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Voici une belle collection d'environ 10 ustensiles en acier inoxydable du Danemark, idéal pour un usage quotidien, d'autant plus qu'un tel solide n'arrive pas tous les jours!

A. Rôtissoire avec grill, 14" x 8 1/2"	Notre prix courant \$21.95	EN SOLDE \$16.45
B. Plat à découper clouté, 14 1/2" x 11"	Notre prix courant \$19.95	EN SOLDE \$14.95
C. Plat ovale, 15" x 8 1/2"	\$19.95	\$14.95
D. Plat ovale en 2 sections, 15" x 8 1/2"	\$19.95	\$14.95
E. Ravier à céleri, 14" x 5 1/2"	\$9.95	\$7.45
F. Légumier rond avec couvercle pouvant servir de 2e légumier, dia. 8 1/2"	\$29.95	\$22.45
G. Légumier ovale, 10 1/2", le couvercle peut servir de 2e légumier	\$19.95	\$14.95
H. Petit bol à soupe avec couvercle, dia. 5 1/2" x 10 1/2"	\$10.95	\$8.20
Non illustré: plat ovale en 3 sections, 14 1/2" x 10 1/2"	\$19.95	\$14.95
Grand plat de service, 13" x 17"	\$21.95	\$16.45

Nous le répétons — Imbattable à 25% de rabais!

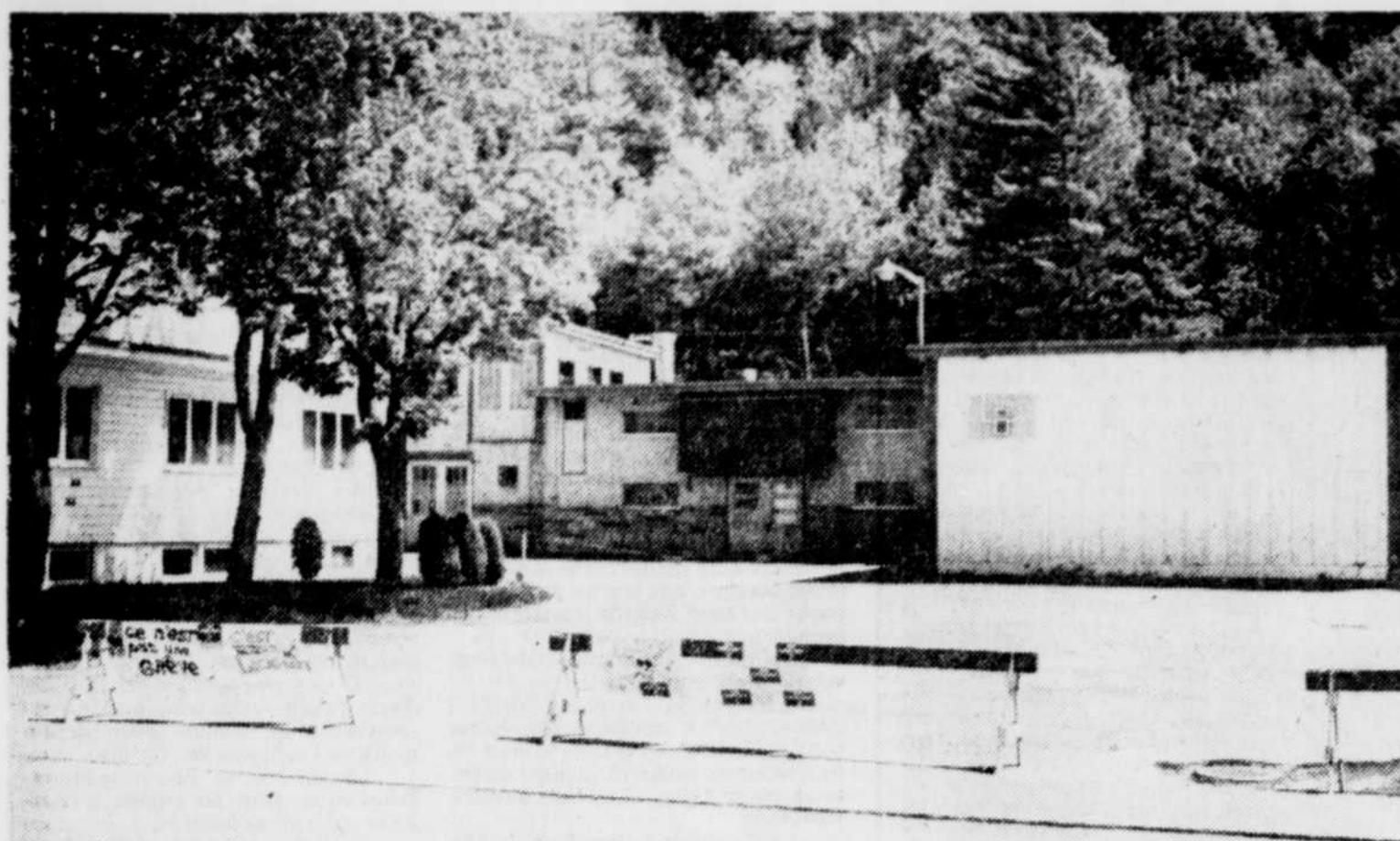
16, de la Fabrique
Place Fleur de Lys

Place Québec

Place Ste-Foy
Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS



En 1975, une grève de dix jours avait déjà paralysé Les Industries Bourassa de Saint-Raymond.

Industries Bourassa, à Saint-Raymond

Arrêt de travail risquant d'être long (le syndicat)

par Isabelle JINCHEAU (collaboration spéciale)
SAINT-RAYMOND — Le conflit de travail qui paralyse depuis une semaine Les Industries Bourassa, à Saint-Raymond, risque d'être long. C'est du moins ce que croit le président du syndicat des 150 travailleurs de l'usine affiliés à la CSN, M. Roland Beaupré, qui, tout comme les employés de faction mardi soir dernier, s'est heurté aux portes closes de l'usine. Alors qu'une séance de conciliation était pré-

vue le 27 mai dernier en vue de rapprocher les deux parties, le représentant patronal déposait lundi dernier devant le comité syndical ainsi que les employés un rapport global d'offres, dites finales, document que s'empressaient d'analyser dès le lendemain les travailleurs au cours d'un après-midi d'étude. Le rapport devait par la suite être rejeté à 80 pour 100 par les ouvriers. C'est au moment de rentrer à l'usine à 19h que les travailleurs de nuit ont été avisés par l'employeur de ne pas se

présenter à l'ouvrage. Selon le conseiller syndical, M. Robert Le Parc, cette situation est d'autant plus ridicule que les travailleurs n'ont jamais pris de vote de grève. "Ce n'est pas par un ultimatum mais bien par un dialogue que les conventions se signent", ont précisé les membres du comité syndical au journal LE SOLEIL, qui, au moment d'écrire ces lignes, n'avait pas encore rejoint la direction de l'usine. Sans convention collective depuis le 31 décembre dernier, les syn-

diqués réclament l'instauration de nouvelles mesures de sécurité, santé et une mécanique d'ancienneté moins à la merci de l'employeur. Ces deux points ont d'ailleurs incité les ouvriers, anciennement affiliés à la FTQ, à adhérer en bloc à la CSN en octobre 1980. D'autres clauses telles que les heures de travail, les vacances, les congés de maladie, le salaire et l'indexation au coût de la vie demeurent en suspens. Le syndicat se prépare à déposer pro-

chainement une contre-proposition qui se veut un règlement du conflit. Entre-temps, il tiendra le 9 juin prochain à Saint-Raymond une assemblée pour les femmes des travailleurs et au cours de laquelle plusieurs délégués du conseil régional prendront la parole. Unsinse clef pour la fabrication de pattes de meubles dans la région, Les Industries Bourassa de Saint-Raymond constitue l'une des sept divisions des Meubles Radisson, un des premiers producteurs canadiens de meubles en bois.

Elections scolaires: opposition plus vive

par Damien GAGNON
 Hier, lors des mises en candidature en vue des élections scolaires du 8 juin, 70 pour 100 des commissaires d'écoles ont été réélus ou élus par acclamation, dans la région environnante de Québec. L'an dernier, plus de 80 pour 100 des postes de commissaires avaient été comblés sans opposition.

Dans les 23 commissions scolaires de la région concernée, 77 commissaires d'écoles ont été réélus ou élus, 32 seront choisis aux élections de lundi prochain et deux seront nommés par le lieutenant-gouverneur, à deux sièges aucun candidat ne s'étant présenté.

Voici les résultats pour chacune des commissions scolaires.

De L'Élan (Bellevue): M. Sauveur Côté, réélu; les commissaires sortants, MM. Herbé Mercier et Roger Fournier ont comme adversaires MM. Guy Leblond et André Bouchard.

Nouvelle-Beauce (Sainte-Marie): Mme Denise Bilodeau, réélu; suite au retrait des commissaires Mme Gisèle Guay et M. Jean-Paul Côté, il y aura élections entre M. André Grenier et Edith Faucher et entre MM. Clément Lacroix et Jean Pelchat.

Chutes Montmorency: MM. André Harvey, Fernand Paré et Léopold Bouchard, réélus; M. Roger Pouliot (commissaire sortant) a comme adversaires Mme Pierrette Raymond et M. Marc Boily (commissaire sortant) Mme Anne Robinson.

Côte-de-Beaupré: MM. Rosaire Jalbert, Armand Paré et Charles-Edouard Gingras, réélus; Mme Monique Parent élu en remplacement de M. André Audet; M. Jos Clément (commissaire sortant) a comme adversaire M. Jacques Cauchon.

Grand-Bois (Saint-Marc-des-Carrières): Mme Louise Dussault, MM. Pierre Boulet et Denis Cayer, réélus; M. Jacques Verreault (commissaire sortant) a comme adversaire M. Marcial Girard.

Portneuf: MM. Jean Trépanier, Jean-Paul Julien et Gaston Frénette, réélus; il y a une élection entre Mme Louise Bernard et M. Gilbert Vadeboncoeur au siège laissé vacant par M. Jean-Charles Edmond.

Chaudière-Etchemin: Mmes Ginette Dickner et Aline Deschênes réélues; ont été élus au quatre nouveaux quartiers, MM. Christinan Lambert, Guy Major et Mmes Céline Robert et Geneviève Levasseur; il y aura élections entre Mme Micheline Gagnon et Jean-M. Boucher au siège laissé vacant par M. Jean-Marie Drouin et le commissaire sortant M. Pierre Méthot a comme adversaire M. Clément Landry. Un siège devra être comblé par le lieutenant-gouverneur.

Lotbinière: Mme Jeanne d'Arc Dubois, MM. Pierre D. Rochon et Oscar Rousseau, réélus; Mme Irène Gourde remplace M. Wilfrid Lévesque.

Marie-Victorin: Mme Lucille Lemay et Lérilda

Lablerté, réélues; Jacques Bilodeau remplace M. Claude Mercier.

Black-Lake—Disraéli (Mégantic): M. Maurice Fortier, réélu; M. Viateur Lemieux remplace, M. Gilles Bergeron, Mme Hélène Picard remplace M. Gaston Breton et M. Paul Daigneault remplace Mme Auréole Blanchette; il y aura élection entre M. Charles Belleau et Mme Marguerite Boilard.

Thetford-Mines: MM. Fernand Roy et René Pommerleau, réélus; Mmes Claire Houle, Alicia Landry et M. Luc Grenier remplacent respectivement Mme Jacqueline Loignon, M. Marcel Poulin et Marc Roy; il y aura élection entre M. Claude Buisson (commissaire sortant) et M. Henri Bergeron, entre M. Claude Lévesque (commissaire sortant) et Mme Charlotte Bergeron.

Beauceville: M. J. Raymond Mathieu et Richard Poulin, réélus. Un poste sera comblé par le lieutenant-gouverneur.

Des Cèdres (Beauce): M. Clément Arguin, réélu; il y aura élections entre M. Adrien Nadeau (commissaire sortant) et Jean Lachance, entre MM. René Bégin et Jacques Grouin au siège laissé vacant par M. Bertrand Turgeon, entre MM. Pierre Lessard et Fernand Paquet au siège laissé vacant par M. Fabien Carrier.

Des Erables (Saint-Georges): Mme Jeanne P. Gilbert, MM. Jean-Guy Poulin, Marius Bélanger et Henri-Louis Veilleux, réélus; MM. Denis Busque et Lionel Poulin se font la lutte au

siège laissé vacant par M. Jacques Quirion.

Langevin (Dorchester): MM. Adrien Prévost et Ovide Lapointe, réélus; M. Richard Drouin remplace Mme Laurette Lantagne; M. Léon Veilleux fait la lutte au commissaire sortant M. Luc Boulet; un poste est à combler par le lieutenant-gouverneur.

Saint-Joseph: Il y aura élections entre Alphonse Tardif et Gilles Gilbert; entre Mme Francine Yppercil (commissaire sortant) et Mme Emilia Drouin, M. Marcel Turgeon remplace M. Gérard Poulin.

Abénakis (Sainte-Claire Dorchester): Mme Georgette Quigley et MM. Marcel Morissette et Benoît Guillemette, réélus; Mme Denise Audet remplace Mme Marguerite Roy.

Bellechasse: M. Raymond Prévost, réélu; MM. Jean-Pierre Lamonde et Michel Michaud remplacent Charles Mercier et Albert Rémillard; il y aura élection entre le commissaire sortant Lucille Drapeau et Marius Robichaud.

Laure-Conan (La Malbaie): Mme Rita Quellet, MM. Lucien Tremblay, André Boivin, Daniel Lavoie et Lorenzon Harvey, réélus.

Du Gouffre (Baie-Saint-Paul): M. Jean Joseph Simard, réélu; Mme Jeanne-Mance Gilbert remplace M. Roméo Audet; il y aura élections entre M. Horace Desagné (commissaire sortant) et Victorin Desagné, entre Claude Simard (commissaire sortant) et Louis-Gérard Simard.

Pointe-Lévy: M. Pierre-Emile Ruel, réélu; MM. Jean-Guy Bilodeau, Guy Forgues et Mme Louise Rouleau élus en remplacement de MM. Roger Bolduc, Raymond Bouillé et Léo Brochu; il y aura élections entre Mmes Francine Béland, Lise Morissette et Réjeanne Trahan, entre Charles-Henri Blouin (commissaire sortant) et Jean-L. Thérberge, entre M. Gabriel Bourque (commissaire sortant) et M. Jean Godbout.

Montmagny: Mmes Jeanne D'Arc Morin, Denise A. Gagnon et M. Clément Lachance, réélus; Mme Rose-Anne Lablerté élu en remplacement de M. Raymond Simard; MM. Alain Bossé et Claude Robert font la lutte aux commissaires sortants MM. Raymond D. Blais et Mme Fernande G. Pouliot.

L'Islet-Sud (Saint-Pamphile): Mme Oliva Mercier, MM. Marc Emile Morneau et Jacques-Yvan Pelletier, réélus; le commissaire sortant Gilles Bourgault a comme adversaire M. Jean-Guy Bérubé.

La Pocatière: M. Gaëtan Cayouette, réélu; M. Gilles Lévesque élu en remplacement de Maurice Dionne; M. Donat Dufour et Marcel Lévesque (commissaire sortant) se font la lutte.

Ça porte fruit!

Épargnez avec un **DÉPÔT À TERME COMMERCE** de 1 à 2 ans

16 ¹/₄ %*

ENCAISSABLE! †

*Pour les périodes de 1 à 2 ans, intérêts versés semestriellement.
 †Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

Épargnez avec un **certificat de placement AVEC GARANTIE COMMERCE****

16 ³/₄ %*

NON ENCAISSABLE! †

* Pour la période de 1 an, intérêts versés annuellement.
 † Non encaissable avant terme.

**Émis par La Société d'Hypothèques Kinross et garanti par la Banque de Commerce Canadienne Impériale

Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour des placements de plus courte durée ou pour d'autres modes de paiement d'intérêt. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi





Incendie à Saint-Ubalde
Les 108 élèves et huit professeurs du collège primaire de Saint-Ubalde sont privés de cours depuis hier, suite à l'incendie qui a ravagé vendredi soir une partie de l'aile sud de l'édifice. Les flammes, rapidement maîtrisées par les 20 sapeurs-pompiers de la municipalité, auraient pris naissance dans la salle des fournaises, causant près de \$100,000 en dommage. Une enquête se poursuit actuellement pour déterminer la cause exacte du sinistre.

Gaspésie: tour en vélo de 1,400 km en 9 jours

par Jacques ARTEAU
Un événement important à retenir et à privilégier en faisant "l'tour du Québec" cet été, le deuxième Tour cycliste de la Gaspésie, du 8 au 16 août.
Dans le cyclisme, c'est non seulement la plus longue épreuve de la saison 1981, mais également la plus sélective du continent nord-américain.
Plus longue de 400 kilomètres cette année, pour une distance totale de 1,400 kilomètres en neuf jours, la classique du Tour cycliste de la Gaspésie et des îles de la Madeleine va attirer prévoit-on au-delà d'une centaine de coureurs.
Outre la venue d'équipes américaines, la participation d'une équipe d'outre-mer est déjà confirmée, celle de l'Argentine.
Réorganisation
Avec un budget qui va atteindre les six chiffres cette année, le comité organisateur du Tour cycliste de la Gaspésie s'est appliqué à ajouter au prestige de l'événement suivant une première expérience, surtout à renforcer son caractère international.
"C'est l'une des raisons qui ont amené la réorganisation des structures du comité organisateur, explique Guy Audet, président du conseil d'administration du tour, dont la mise sur pieds d'une corporation sans but lucratif qui remplace le comité ad hoc de la Fédération des caisses populaires de la péninsule et des îles de la Madeleine."
Alors que la Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des îles reste la principale fiduciaire de l'événement, un conseil d'administration prend sur lui la direction du tour cycliste dont le directeur général est Yvon Guillou.
Représentant de la Fédération des caisses et l'Assurance-vie Desjardins à l'intérieur du conseil d'administration, Guy Audet fait observer sur la raison d'être du tour cycliste: "C'est non seulement un excellent véhicule de promotion institutionnelle pour les caisses, mais également pour le développement économique, c'est pourquoi la fédération tient à s'impliquer avec autant d'intérêt."
Pour favoriser l'évolution du tour cycliste dès la deuxième année, les prévisions budgétaires ont notamment été relevées de \$34,000 cette année, totalisant \$128,900 comparativement à \$94,000 l'an dernier.
Le deuxième tour
Tout en allongeant le tour cycliste à 1,400 kilomètres cette année, le comité organisateur a prolongé la durée de la classique à neuf jours et prévu 17 villes-étapes.
Le départ et l'arrivée auront lieu dans la même ville, Amqui, et contrairement à l'an dernier, les coureurs s'engageront dans un trajet allant dans le sens horaire. Ainsi, sur un parcours comprenant huit circuits fermés, les coureurs partiront de Amqui gagneront Rimouski pour la deuxième étape, puis Sainte-Flavie, Sainte-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard du côté nord.
Parmi les huit circuits fermés, la plus redoutable des huit épreuves en circuits fermés est prévue à Carleton, le vendredi 14 août. Ce circuit fermé sera particulièrement exigeant parce que les coureurs auront à escalader le mont Saint-Joseph. La grande finale du tour aura lieu le dimanche 16 août, au point de départ du tour, soit Amqui, sur circuit fermé de 75 kilomètres.
En plus d'équipes de la région de Québec, celle du Québec et de l'équipe canadienne, des coureurs américains seront au nombre des partants de même qu'une équipe d'Angleterre, celle du Deeside Olympic Cycle Exchange. La venue de coureurs de France et du Mexique reste à confirmer, mais il est d'ores et déjà assuré que la Gaspésie aura pour la première fois ses propres porte-couleurs groupés dans une équipe.
Des bourses totalisant \$9,000 seront attribuées dont \$5,500 pour le classement général et \$1,600 pour le classement d'étapes. Selon un vœu exprimé par une majorité de participants l'an dernier, les coureurs seront hébergés dans des familles.

Contrat de travail signé aux magasins Allard à La Malbaie

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)
LA MALBAIE — Les 30 syndiqués membres du Syndicat interprofessionnel de Charlevoix (CSD) et la direction des magasins Allard, à La Malbaie, ont signé, vendredi dernier, un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans.
Cette nouvelle convention collective prévoit entre autres des augmentations de salaire en moyenne de 13 pour 100, pour la première année, et de 12 pour 100 pour la deuxième. Ces augmentations sont rétroactives au 1er janvier.
Le dernier contrat de travail, également d'une durée de deux ans, avait pris fin le 31 décembre dernier.
Il n'y a pratiquement pas eu de changement en ce qui a trait aux clauses normatives. Les travailleurs ont obtenu un congé de plus.
Dorénavant, les syndiqués pourront jouir d'un escompte de 20 pour 100 au comptoir-lunch et de 20 pour

L'expo de Sainte-Marie comptera 112 kiosques

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-MARIE — Dès demain et jusqu'à dimanche soir prochain, la compagnie Québec-Téléphone sera parmi les quelque 70 participants des 112 kiosques de la IIe Expo-Sainte-Marie, en y présentant les plus récents produits et services en matière de télécommunications.
Il s'agit d'une exposition régionale industrielle, commerciale, artisanale et agricole qui se tiendra pour une IIe année consécutive à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, du 3 au 7 juin et où à chaque soir un spectacle est présenté avec des artistes de la télé et de la radio.
En plus d'une gamme de divers appareils sophistiqués tels le contemptra, l'imagination, le script, le companion, etc., on pourra y voir fonctionner les nouveaux appareils, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jean-Marc Labbé, gérant commercial pour Québec-Téléphone dans le district de Sainte-Marie de Beauce.
Il s'agit tout particulièrement des nouveaux appareils suivants:
Le standard 100
Déjà en service chez une trentaine de clients de la région Québec dont les besoins en service téléphonique sont plus importants, ce nouveau service de standard privé entièrement électronique fait bénéficier à l'usager des progrès de la technologie, de sorte qu'il utilise moins d'espace, nécessite moins d'énergie, est plus facile d'entretien, et plus simple à faire fonctionner, tout en offrant une foule d'options les plus diverses.
Le avantage 12
Selon M. Jean-Marc Labbé, "ce nouveau système électronique à pousoirs qui sera standardisé sous peu répond aux besoins des entreprises qui possèdent actuellement un système à pousoirs conventionnel, mais dont les besoins ne peuvent justifier un service de standard privé".
Au dire de M. Labbé "ce nouveau système, conçu spécialement à la suite d'études exhaustives, est en mesure de s'adapter continuellement aux besoins des clients et possède plus de fonctions de base directement incorporées, telles la composition combiné raccroché, l'écoute collective, la recombinaison du dernier numéro appelé, les conférences téléphoniques, et bien d'autres caractéristiques encore".
Le visuel
Dans ses explications M. Jean-Marc Labbé fit savoir "que cet appareil a été conçu spécialement pour répondre aux personnes handicapées de l'ouïe, de la voix ou des deux à la fois".
De plus dit-il, ce télécrypteur électronique présentement à l'état expérimental s'adapte à presque tous les types d'appareils téléphoniques et permet à deux usagers possédant cot appareil de converser à distance: le tout fonctionne au moyen d'un écran d'affichages à lettres lumineuses où apparaissent, à tour de rôle, les messages d'arrivée et de départ.
Sur place
Des employés de divers départements de la compagnie Québec-Téléphone (incluant l'homme au petit camion jaune et la préposée qui répond à vos appels) seront sur place à la IIe Expo-Sainte-Marie pour vous faire des démonstrations ou pour répondre aux questions que vous pourriez avoir relativement à la couverture du système de radio mobile à base partagée, les services wats, le messenger, etc.
Selon M. Jean-Marc Labbé, "certains coûts, subissant sans cesse les effets de l'inflation, les systèmes en place démontrent qu'un bon système de communications peut être un palliatif efficace aux problèmes d'aujourd'hui, et c'est ce qu'on tentera de vous démontrer du 3 au 7 juin prochain, à Expo-Sainte-Marie".

Mobile du meurtre non fixé

par Lucien LATULIPPE
Le mobile du meurtre de M. Eloi Vachon, âgé de 70 ans, de Sainte-Germaine de Bellechasse, n'a pas encore été établi. C'est du moins ce que laissait entendre, hier, un porte-parole du service des relations publiques de la Sûreté du Québec.
M. Vachon a été tué d'un coup de feu à la tête alors qu'il était couché dans sa chambre, vers 5h30 du matin, samedi dernier. L'arme du crime est un fusil de calibre 12 qui est entre les mains des enquêteurs de la SQ.
Un des fils de la victime est détenu comme témoin important pour l'enquête du coroner.
Donald Vachon, âgé de 23 ans, a d'ailleurs comparu dès samedi après-midi devant le coroner Gabriel Garneau et il a été conduit au quartier général de la SQ à Québec pour la suite de l'enquête policière.
Intoxication alimentaire
L'autopsie a confirmé que Mario Chamberland, âgé de 16 ans, de Port-au-Quilles, dans le comté de Charlevoix, avait succombé à une intoxication alimentaire. Elle a été pratiquée par le Dr Georges Miller à la morgue de Québec.
L'adolescent a été trouvé sans vie dans un camp de pêche près du lac François, à une quinzaine de kilomètres de Baie-Sainte-Catherine, dans Charlevoix, vendredi dernier. Son père était inanimé et il se rétablit à l'hôpital.
L'enquête menée ar le poste de la SQ à La Malbaie que M. Gabriel Chamberland était gardien du camp de pêche et que son fils l'avait accompagné pour la fin de semaine. Ce sont deux pêcheurs qui ont découvert la tragédie et qui se sont empressés de lancer l'alerte.
Tués à la chasse
Bertrand Bilodeau, âgé de 45 ans, de Rivière-Mailloux, près de La Malbaie, a été tué d'un projectile qui a été repéré dans le thorax lors de l'autopsie pratiquée à Rimouski par le Dr Jean-Paul Bachand.
L'homicide s'est déroulé sur le bord du lac Denis, à 17 kilomètres au nord des Escoumins, jeudi dernier. La victime participait à une excursion de chasse avec ses deux frères et une autre personne.
C'est cette dernière qui a alerté la Sûreté du Québec. Les deux frères de la victime ont été interceptés à Saint-Siméon de Charlevoix par la Sûreté du Québec et ils sont détenus comme témoins importants pour l'enquête du coroner qui doit avoir lieu après-demain.
Le motif du meurtre n'a pas été établi. Une querelle pourrait en être le mobile.

Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!
LE SOLEIL
647-3311

ASPIRATEUR CENTRAL Sanflo
PRODUIT APPROUVÉ
Aspire poussière et eau directement.
VENTE - INSTALLATION - SERVICE
ESTIMATION GRATUITE
RESIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
872-6344
795, av. St-Jean-Baptiste, local 105 (coin Hamel et Henri IV)
Venez nous rencontrer à Place Laurier (mail central)

FENETRES PANORAMIQUES COMBINEES et THERMOS
110

PORTES PORTES PATIO
710

REVETEMENTS ALUMINIUM VINYLE ET ACIER
FUTURA

NOS PRODUITS
● GARANTIS POUR 6 ANS. MATERIEL ET INSTALLATION
● ACCEPTES PAR LA SCHL
ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
Salle de montre ouverte de 8h à 19h, samedi de 9h à 12h. Spécialiste en portes, fenêtres et revêtement d'aluminium.

ARCON CANADA inc.
795, av. St-Jean-Baptiste suite 109, Québec
871-1825

Pensée du jour
"Dépensez votre argent après l'avoir gagné, jamais avant."
RESTAURANT LA SAUVAGERE
St-Jean-Christostome
839-7914

ROULOTTES MOTORISEES
neuves ou usagées
Blais & Trahan inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

MANOIR DU LAC
(au bord du Lac Maskinongé)
Hôtel, motel, piscine, plage, bar, St-Gabriel de Brandon, Qué. J0K 2N0. 1 sem. 18 jours / 7 nuits / 21 repas)
\$190 par pers., occupation double
Dépliant: tél.: (514) 835-4711
R. ARMSTRONG, prop.

RABAIS DE 20%

sur tous les maillots de bain garçons ou filles de 0 à 20 ans.

CLEMENT
L.T.E.E.

Centre d'achats Place Ste-Foy - 653-9363

IMBATTABLE

l'inox danois réduit de 25%!

Voici une belle collection d'environ 10 ustensiles en acier inoxydable du Danemark. Idéal pour un usage quotidien, d'autant plus qu'un tel solide n'arrive pas tous les jours!

	NOTRE PRIX COURANT	EN SOLDE
A. Rôtissoire avec grill, 14" x 8 1/2"	\$21.95	\$16.45
B. Plat à découper clouté, 14 1/2" x 11"	\$19.95	\$14.95
C. Plat ovale, 15" x 8 1/2"	\$19.95	\$14.95
D. Plat ovale en 2 sections, 15" x 8 1/2"	\$9.95	\$7.45
E. Ravier à céleri, 14" x 5 1/2"	\$29.95	\$22.45
F. Légumier rond avec couvercle pouvant servir de 2e légumier, dia. 8 1/2"	\$19.95	\$14.95
G. Légumier ovale, 10 1/2", le couvercle peut servir de 2e légumier	\$10.95	\$8.20
H. Petit bol à soupe avec couvercle, dia. 5 1/2"	\$19.95	\$14.95
Non illustré: plat ovale en 3 sections, 14 1/2" x 10 1/2"	\$21.95	\$16.45
Grand plat de service, 13" x 17"		

Nous le répétons — Imbattable à 25% de rabais!

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy
Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi
692-3822
BIRKS
JOAILLIERS

Maurice Dumas surveille les Alouettes à l'entraînement page C-1



Vince Ferragamo, le nouveau quart-arrière des Alouettes.

Paquet-Le Syndicat

La balle est dans le camp des créanciers

par Denis ANGERS

La balle se trouve maintenant chez les créanciers, dans le dossier Paquet-Le Syndicat Inc. Depuis hier, les experts-comptables de la Banque Nationale du Canada et de la Fédération des caisses d'épargne économique du Québec se penchent sur le rapport-bilan préparé à leur intention par l'administrateur responsable de la chaîne québécoise de magasins à rayons, M. Michel Doyle. Un rapport dont ils ont pris connaissance hier matin, dans la métropole.

Ce document, dont les recommandations n'ont pas filtré jusqu'à présent, fait d'ailleurs l'objet d'un examen minutieux qui se poursuivra toute la journée aujourd'hui, par les soins des représentants des deux ins-

titutions financières. Ces dernières se révèlent être les créanciers majeurs du groupe Paquet-Le Syndicat Inc. Au total, c'est en effet à plus de \$12,6 millions que se totalisent leurs créances auprès de la chaîne de 6 magasins. Et ce, à raison de \$7,3 millions dans le cas de la Banque Nationale et de \$5,3 millions dans celui de la fédération.

Par ailleurs, tant que durera cet examen des recommandations de M. Doyle, il ne saurait être question de les divulguer, même aux syndicats de l'entreprise. Ainsi, hier, la présidente du syndicat des employés affiliés à la CSN, Mme Louise Parent, s'est vu refuser par l'administrateur Doyle une copie de son rapport. Et ce jusqu'après étude par les créanciers, ce qui devrait être chose faite demain.

Garder les magasins ouverts

Sans avoir consulté le rapport Doyle, un porte-parole des employés CSN, M. Marius Ménard, s'est par ailleurs dit d'avis qu'il est possible de garder ouverts 5 des 6 magasins de la chaîne Paquet-Le Syndicat.

Selon lui, la voie d'une relance passe par la conversion de l'immeuble de Syndicat au centre ville en édifice à bureaux dans les étages supérieurs, conversion qui se double du maintien de la vocation commerciale des trois étages inférieurs. Selon l'analyse faite à la CSN, la seule location de bureaux pourrait rapporter jusqu'à \$750,000 annuellement. Et ce à un prix de- meurant hautement concurrentiel.

Ces rentrées de fonds s'accompagnent d'une meilleure utilisation des espaces des premiers étages, commercialement parlant, effaçant à toutes fins utiles le déficit du grand magasin de Saint-Roch. Selon M. Ménard, il ne resterait alors qu'à se voir garantir une ligne de crédit pour que la survie et la relance de tous les magasins Paquet-Le Syndicat deviennent possibles. Car, soutient-il, les 5 établissements de la rive nord sont potentiellement rentables.

"Ce qu'il leur faut, c'est un sérieux effort de marketing, de rapprochement de la clientèle et de promotion auquel les travailleurs se sont déjà dit disposés à participer", a-t-il conclu.

VISITES INDUSTRIELLES DU JOURNAL

LE SOLEIL Renseignements: 647-3342

LE SOLEIL

Dépôt garanti 30 à 59 jours 17%

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

85e année, no 132

54 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 2 JUIN 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

• Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

mardi



Le Soleil, Jacques Deschênes

Coup d'oeil sur la mode estivale page B-3

Gourde souhaite un effort coordonné page A-4

Meilleure recrue: Peter Stastny

Selon un poste de télévision d'Edmonton qui a révélé les gagnants des divers trophées de la LNH, le joueur des Nordiques reçoit le trophée Calder.

page C-5

Priorités de Trudeau

Les prochaines priorités de Trudeau sont la représentation proportionnelle et plus de place aux régions aux Communes et au Sénat.

page A-2

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-20
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-14
Décès	D-21
Economie-finances	B-4 à B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Mode	B-3
Monde	C-8, D-1 à D-21
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	D-4
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-16
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-3

météo

Temps généralement nuageux, aujourd'hui et demain. détails, page D-5

Elections scolaires

Plus de candidats

par Damien GAGNON

Les Québécois ont manifesté moins d'indifférence cette année pour le poste de commissaire d'écoles.

Hier, lors des assemblées de mises

en candidatures en vues des élections scolaires qui auront lieu le 8 juin, le nombre de postes de commissaires d'écoles comblés sans opposition a connu une baisse de 10 pour 100.

En effet, en juin 1980, plus de 80

pour 100 des commissaires d'écoles avaient été réélus ou élus par acclamation comparativement à 70 pour 100 cette année.

C'est ce que révèle une compilation des données des assemblées de

mises en candidatures dans la soixantaine de commissions scolaires de la région de Québec et de celle de l'est de la province.

78 postes contestés

Des quelque 280 postes à combler.

197 commissaires ont été réélus ou élus, 78 commissaires seront choisis au scrutin lundi prochain et le lieu-

(Suite à la page A2, 3e col.)

autres détails, page A-4

Nouvel homme dans la vie de Margaret Trudeau

OTTAWA (PC) — Il y a un nouvel homme dans la vie de Margaret Trudeau et il est plus de son âge; mais tous deux avouent qu'ils n'en sont pas encore rendus au point de songer au mariage.

Margaret Trudeau et James Johnson, qui a abandonné la pratique du droit pour s'occuper de l'entreprise familiale spécialisée dans la vente de meubles de bureau, se sont efforcés d'être le plus discrets possible au sujet de leur liaison.

Leur dernière apparition en public s'est produite samedi soir dernier à une réception qui a suivi la dernière représentation des Ballets Canadiens au Centre national des arts.

Le premier ministre Trudeau a lui-même assisté à la première représentation, jeudi soir dernier. Le couple Trudeau est séparé depuis le 27 mai 1977 et chacun se charge alternativement, chaque week-end, des trois enfants du couple, Justin, 9 ans, Sacha, 7 ans, et Michel, 5 ans.

Margaret Trudeau, maintenant âgée de 32 ans, et Johnson, qui est dans la trentaine avancée, ont dansé brièvement et se sont mêlés aux 800 invités jusqu'à 1 heure du matin.

Leur liaison était un secret de polichinelle depuis plusieurs mois parmi leurs amis intimes.

Mariage

Quand on a demandé à Mme Trudeau si elle avait l'intention de se remarier, elle a répondu: "Nous sommes tous les deux encore mariés, avec chacun des enfants que nous aidons à élever".

M. Johnson, lui, a ajouté: "Nous ne sommes pas rendus à ce point".

On a alors demandé à Mme Trudeau si elle s'opposait à ce qu'on dévoile le fait qu'elle cohabitait avec M. Johnson.

Elle a hésité quelques instants, a consulté son compagnon du regard et a dit, nullement embarrassée: "Oui, c'est vrai. Nous sommes ensemble depuis quelque temps".

On dit de M. Johnson que c'est un bon skieur et un homme d'affaires averti. Charmant, aimant le plaisir et populaire auprès de ses amis, il exerce

une influence certaine auprès de Margaret Trudeau.

Un 2e livre

Mme Trudeau a terminé un second livre, qui fait suite à son autobiographie "Beyond Reason" ("A coeur ouvert"). Ce second livre sera publié à l'automne.

Comme la première fois, le livre n'a pas été écrit par elle, même si c'est son nom qui apparaît sur la jaquette.

Mme Anna Porter, présidente de la firme torontoise Seal Books, qui est l'une des rares personnes à avoir lu le manuscrit, a déclaré qu'il est formidable. Mme Trudeau a d'ailleurs déjà commencé à toucher des redevances à l'avance sur ce bouquin.

Elle devait recevoir \$1 million pour son premier livre, mais n'a touché jusqu'ici que \$250,000. Son éditeur londonien, Paddington Press, n'est plus en affaires, sans être en faillite. Selon l'avocat de Mme Trudeau, elle va probablement toucher une partie des \$750,000 qui lui sont dus.

(Suite à la page A2, 4e col.)



Margaret Trudeau a été photographiée, samedi dernier, à Ottawa, en compagnie de son compagnon, Jimmy Johnson, au Centre national des arts.

Rive-Sud 7e mois sans autobus

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

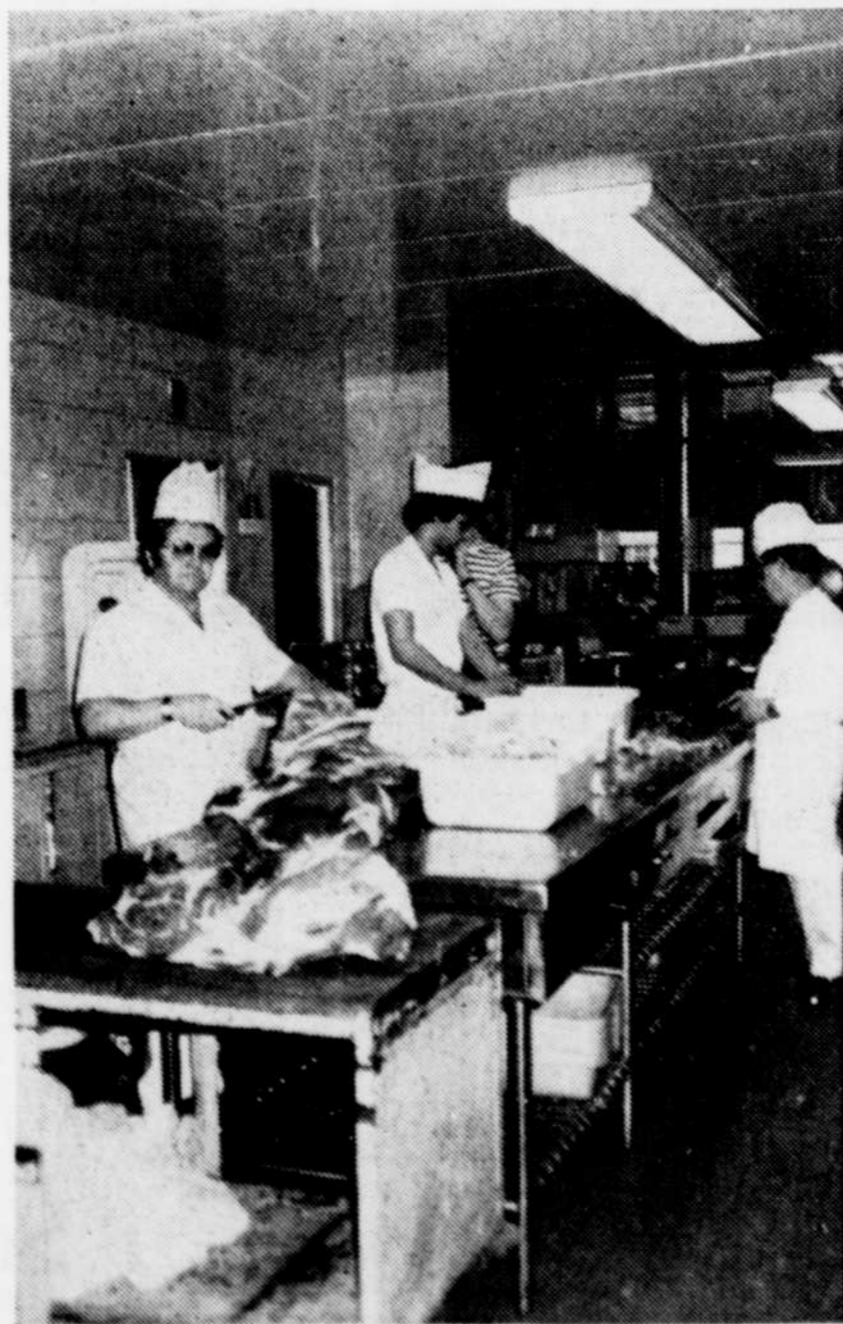
LEVIS — Immédiatement après avoir rejeté unanimement une nouvelle offre patronale, les quelque 30 chauffeurs d'autobus de la rive sud de Québec se sont une fois de plus tournés vers le médiateur pour tenter de faire convoquer une autre rencontre à la table de négociation.

La grève de ces syndiqués est entrée ce matin dans son septième mois et l'impasse paraît pratiquement aussi totale qu'au moment du débrayage.

L'assemblée syndicale s'est terminée vers 17h, hier après-midi, de sorte que le conseiller syndical, M. Gilbert Lessard, n'a pas réussi à rejoindre le médiateur délégué par le ministère du Travail, M. Normand Gauthier. Il avait néanmoins espoir de communiquer avec lui aujourd'hui.

Le résultat de l'assemblée syndicale tenue hier n'a surpris personne.

(Suite à la page A2, 1re col.)



Un quartier de boeuf de catégorie "B" à la cuisine de l'hôpital.

Fini le temps du boeuf de catégorie "A"

(3)

par Roger BELLEFEUILLE

Monsieur Bergeron aura beau réclamer un filet mignon et Mme Harvey des asperges, ce sera peine perdue. Ces deux articles, parmi d'autres, ne sont plus au menu de l'Hôtel-Dieu de Québec. Inflation et restrictions budgétaires obligent.

C'est d'ailleurs l'un des principaux défis quotidiens de la responsable de l'alimentation à ce centre hospitalier, Mme Madeleine Saint-Pierre, diététiste: assurer une alimentation saine et équilibrée aux malades comme au personnel tout en freinant l'augmentation des coûts. D'autant plus que l'ad-

ministration lui demande pour l'année en cours une réduction budgétaire de l'ordre de \$50,000.

L'appétit d'un hôpital est gargantuesque. A titre d'exemple, au cours d'une année, il s'est en-gouffré 116,819 livres de pommes de terre, 20,765 livres de carottes, 12,894 boîtes de 48 onces de jus d'orange, 40,000 unités de yogourt, 65,050 livres de boeuf et 96,720 litres de lait à 2 pour 100.

Comme toute ménagère éclairée et que les bouches sont nombreuses à nourrir (800,000 repas par année), Mme Saint-Pierre se fait une obligation de magasiner et de modifier les habitudes alimentaires. L'Hôtel-Dieu n'achète plus que du boeuf de catégorie "B". Disparues aussi du menu les salades de homard et de crevettes. La quantité de sucre se fait plus légère dans certains desserts et la margarine a complètement détrôné le beurre.

Le coût de production d'un repas: \$3,50. L'hôpital est cependant déficitaire compte tenu du coût chargé aux employés syndiqués, soit \$1,50.

L'administration entend bien réclamer un remboursement du gouvernement pour cet avantage consenti lors des dernières négociations.

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres textes, page A-11



7e mois...

(Suite de la première page)

Car, dès mercredi dernier, au lendemain d'une rencontre avec la partie patronale, le comité syndical de négociation révélait son intention de recommander le rejet de l'offre, qui avait pourtant été qualifiée de finale par la corporation intermunicipale de transport.

Immédiatement après la rencontre d'hier, le président du syndicat, M. Benoit Alain, a déclaré au SOLEIL que l'assemblée avait été unanime à rejeter l'offre patronale, malgré le fait qu'un accord pourrait être conclu facilement sur plusieurs points. Les clauses relatives aux congés et, surtout, aux horaires de travail sont l'objet de la mésentente.

Le syndicat, qui négocie pour la première fois avec la Corporation intermunicipale, se refuse à perdre des droits qu'il avait acquis graduellement à l'époque où le service de transport était assuré par une entreprise privée. Les assignations, jadis, faisaient l'objet d'entente au sein d'un comité bipartite, par exemple, mais l'employeur actuel exige plutôt qu'un cadre soit défini dans le contrat de travail.

A ce sujet, l'essentiel de la discussion repose sur la question d'amplitude. Les représentants de la corporation exigent que la journée de 8 heures de travail soit faite à l'intérieur d'une période de 12 heures, sur semaine et de 12,5 heures, le samedi.

Fini le...

(Suite de la première page)

Une effervescence

L'heure des repas est toujours un moment d'effervescence dans un milieu hospitalier. Pour l'occupant d'un lit, cela brise la routine, même si la soupe est devenue à peu près tiède en cours de route. Quelque 250 personnes s'affairent dans les cuisines centrales et d'étages de l'Hôtel-Dieu et mènent la ronde des plateaux. Un travail chronométré qui ne souffre pas de retard, en synchronisation avec celui des infirmières, des divers préposés et du va-et-vient des visiteurs.

Le gros des repas réguliers est préparé dans la cuisine principale et acheminé, pour être complété, dans les cuisinettes d'étage puis servi. Un cycle de 12 minutes. Là comme ailleurs, chacun est jaloux de sa tâche et conscient de ses gestes. L'auxiliaire en alimentation n'est pas l'aide en alimentation. L'une complète les plateaux, l'autre les sert. La personne qui verse l'eau dans la tasse de thé ne lave pas la vaisselle.

L'Hôtel-Dieu ne songe pas à

participer à quelque projet de cuisine régionale. L'infrastructure est encore bonne, note Mme Saint-Pierre. Le système actuel cependant, cuisine principale et cuisinettes sur les étages, sera éventuellement abandonné. Il implique trop de manipulations et le recours à plus d'effectifs que si le tout était centralisé. L'établissement devra attendre cependant l'expiration, en 1982, de la convention collective protégeant tous les postes des employés de soutien.

La clientèle d'un hôpital n'est pas celle d'un hôtel. La responsabilité des services de diététique doit cependant aussi s'assurer que la même omelette aux champignons n'apparaît pas à jour fixe dans l'assiette du patient comme dans celle du personnel à la cafétéria. Elle doit s'appuyer sur un jeu de combinaison de cycles et de jours pour varier l'alternance des menus.

Enfin, chaque étage doit faire mijoter ses propres plats en fonctions des diètes spéciales consignées au dossier du patient.

alors que le syndicat veut une amplitude de 11 heures.

Interrogé hier soir par LE SOLEIL, le président de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec, M. Jean-Marc Lessard, a dit qu'il préférerait attendre pour faire une déclaration.

Plus de...

(Suite de la première page)

tenant-gouverneur devra procéder à la nomination de cinq commissaires aucun candidat ne s'étant présenté dans cinq quartiers électoraux.

La baisse du nombre de commissaires élus sans opposition n'est certes pas attribuable à une plus grande information. Pour la première fois depuis quelques années, ni le gouvernement du Québec ni la Fédération des commissions scolaires n'ont informé la population par le moyen de communiqués aux médias d'information de la tenue des élections scolaires.

Les restrictions budgétaires

Des observateurs de la scène scolaire attribuent la présence d'un plus grand nombre de candidats cette année aux restrictions budgétaires du ministre Parizeau dont sont victimes les commissions scolaires, aux débats que suscitent l'éducation sexuelle à l'école et le droit à l'exemption religieuse alors que d'autres y voient une présence plus manifeste des organisations de comités du Parti québécois.

Rappelons que chaque année a lieu le premier lundi de juin les mises en candidatures pour le tiers des postes de commissaires d'écoles. Des élections ont lieu le lundi suivant. Au conseil scolaire de l'île de Montréal où les élections ont lieu à tous les trois ans pour tous les commissaires, il n'y a pas élections cette année.

D'après M. Lessard, toutefois, si le rejet de l'offre patronale s'appuie sur des points "importants", il serait étonnant que les administrateurs de la corporation fassent de nouvelles concessions.

M. Lessard voulait connaître la position exacte de l'assemblée syndicale avant de faire plus de commentaires et donner la version précise et en détail de la partie patronale.

Nouvel...

(Suite de la première page)

Sa maison

Mme Trudeau a acheté à Ottawa, il y a deux ans, une maison de \$133,000, à quelques rues de la résidence du premier ministre. Elle a versé dernièrement \$60,000 pour un terrain contigu à sa maison, afin de préserver son intimité. Les registres indiquent qu'elle doit encore \$121,000 sur les deux propriétés.

L'an dernier, elle a été victime des cambrieurs, qui lui ont dérobé pour \$30,000 de biens, dont un manteau de fourrure de \$25,000.

Pour perdre le poids qu'elle avait pris après sa séparation, Mme Trudeau s'est inscrite dans un centre de conditionnement physique.

Elle avait essayé de faire carrière dans la photographie et au cinéma, mais rien n'a fonctionné à sa satisfaction. Elle donne actuellement des cours de cuisine japonaise à huit personnes. Les six cours coûtent \$60.

Mme Trudeau a expliqué que c'est à Vancouver, dans sa jeunesse, qu'elle avait appris à aimer la cuisine japonaise en fréquentant les restaurants japonais. Elle a même donné un cours à la télévision, mais elle dit qu'elle l'a fait pour son plaisir et qu'il n'est pas question, "pour le moment", de faire d'autres émissions de télévision.

Caisses d'entraide

\$30 millions ont été retirés hier

MONTREAL (PC) — Trente-sept des 77 caisses d'entraide économique du Québec ont dû faire face, hier, à des retraits totalisant environ \$30 millions de la part de leurs membres.

Ces retraits considérables et inhabituels font suite à une série de reportages du réseau de télévision TVA traitant de "véritable cul-de-sac" et de "l'urgence de mesures correctives pour la protection des épargnes du public."

En fin de journée, hier, le président de la fédération des caisses d'entraide économique du Québec, Eric Forest, a affirmé que ces sorties de fonds ont ralenti en après-midi, dès après l'heure du lunch.

Selon lui, 40 des 77 caisses n'ont pas connu de problèmes, les retraits y ayant été limités aux intérêts sur les dépôts comme à chaque lendemain de la fin de l'exercice financier complété le 31 mai.

En outre, quelques caisses que ne rejoint pas le réseau TVA en Gaspésie n'ont éprouvé aucun problème de retraits.

"On va passer au travers", a ajouté M. Forest qui a précisé que les dirigeants de la fédération tenaient une conférence téléphonique hier soir pour faire le point et choisir les mesures appropriées.

M. Forest a aussi laissé entendre qu'il détenait en poche un accord de prêt de \$100 millions, qui pourrait grimper à \$150 millions, si le besoin s'en faisait sentir pour faire face à la musique. Ce prêt proviendrait du ministère des Coopération et Institutions fi-

nancières dirigé par M. Jacques Parizeau.

Mise en demeure

La Fédération des Caisses aurait par ailleurs transmis une mise en demeure au réseau TVA, sans toutefois réclamer d'injonction, et M. Forest a communiqué avec un dirigeant de Télé-Métropole pour "le mettre au courant de la gravité du geste, sans lui demander de faveur, mais de réfléchir avant d'approuver ou de réprover" la poursuite de ces reportages. "On va les tenir responsables des conséquences", de dire M. Forest à l'endroit de TVA qui doit diffuser un nouveau reportage à ce sujet, ce soir-même.

Les caisses d'entraide ont des actifs totalisant \$1,5 milliard au Québec et M. Forest a admis que "c'était presque la panique dans certaines caisses comme celles de Sainte-Foy et de Chauveau", en banlieue de Québec, et que la situation était grave dans les caisses de Québec et de Montréal.

Toutes les sommes réclamées ont été remboursées hier matin, mais les caisses les plus affectées ont choisi de compiler les demandes de retraits en après-midi.

Dans ce dernier cas, les demandes pourraient être "remboursées au fur et à mesure des entrées de fonds", d'expliquer M. Forest qui a laissé entendre que certaines caisses pourraient même fermer leurs portes durant quelques heures pour ne pas mettre en danger "les épargnes de nos membres". "Ce ne serait pas une mesure populaire mais d'autres l'ont fait avant nous".



Avant de parler à Fredericton, hier soir, le premier ministre Trudeau, comme l'évangéliste Billy Graham, s'était adressé à Toronto aux membres de la Young Presidents Organization qui réunit des présidents de sociétés de 40 ans et moins. Il a insisté sur la nécessité pour le monde des affaires et le gouvernement d'apprendre à travailler de concert.

Trudeau plaide pour les régions

(D'après PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a indiqué hier que des modifications à la Chambre des communes et au Sénat, afin de conférer aux régions une plus grande voix au chapitre, feraient partie des priorités qu'il entend défendre lors des prochaines négociations constitutionnelles.

Il a toutefois tenu à préciser que le gouvernement fédéral doit simultanément retenir les pouvoirs politiques et économiques nécessaires à fournir "un leadership fort que les auteurs de notre constitution s'attendaient à ce que nous fournissions".

Parlant au cours d'un banquet marquant le 10^e anniversaire du Conseil des premiers ministres des Maritimes à Fredericton, M. Trudeau a déclaré que les Canadiens doivent décider des changements à apporter au Sénat et devraient envisager un régime de représentation proportionnelle.

Un tel régime permettrait aux conservateurs fédéraux d'avoir une certaine représentation au Québec et aiderait les libéraux dans l'Ouest où ils n'ont remporté que deux sièges lors des élections fédérales.

Le premier ministre fédéral a également dit à ses trois homologues des Maritimes que s'ils ont besoin de plus de fonds, ils devraient s'adresser à l'Alberta, plutôt qu'à Ottawa ou à l'Ontario.

A son avis, l'Ontario ne peut plus se permettre de verser la plus grosse part de la facture des paiements de péréquation aux provinces démunies, car au cours des dix dernières années il y a eu un déplacement de la puissance économique au Canada.

L'Alberta est devenue la province potentiellement la plus riche, tandis que l'Ontario a glissé au bas de la liste,

a ajouté le premier ministre du Canada.

"C'est un mythe, dit-il, qu'Ottawa peut redistribuer la richesse, ou qu'il peut obtenir de l'Ontario la richesse à redistribuer.

"Donc, la prochaine fois que vous m'appellerez, si vous avez besoin de plus de fonds pour l'éducation ou autre chose, je vous donnerai le numéro de téléphone du premier ministre (de l'Alberta) Lougheed.

"Téléphonez-lui. Ne me téléphonez pas à moi, ni au premier ministre (de l'Ontario) Bill Davis."

Un gouvernement fort

M. Trudeau s'est servi de l'argument de la richesse de l'Alberta pour étayer son appel en faveur d'un gouvernement national fort, disposant de pouvoirs suffisants pour créer la richesse et en obtenir une part suffisante pour redistribuer aux provinces qui en ont besoin.

Ce message est un indice de la position qu'adopte Ottawa lors des prochaines négociations sur le partage des recettes avec les provinces et dans les négociations énergétiques en cours avec l'Alberta.

Le Conseil des premiers ministres des provinces maritimes, qui réunit MM. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick; Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard; et John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse, termine aujourd'hui sa session de deux jours.

Les trois premiers ministres des Maritimes sont des conservateurs.

LA QUOTIDIENNE

Tirage de lundi)

3-7-3

Informations: 643-8996

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 12h30

Samedi: 9h00 à 12h00

647-3233

647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Chez Sears, l'heure est au Phasar quartz... l'heure est à l'économie

Modèles pour hommes et dames

Rabais de \$100

Montre Phasar Digi-Ana...
Sears 1er choix

A 2 fuseaux horaires, idéal pour les voyageurs. Affichage continu ou par aiguilles de 2 fuseaux horaires. Boîtier résistant à l'eau. Modèle profilé élégant. Bracelet réglable à fermoir sécuritaire.

Jaune. 04R 011 500. Rég. \$199.99... 99.99

Acier inoxydable
04R 011 501. Rég. \$179.99... 89.99

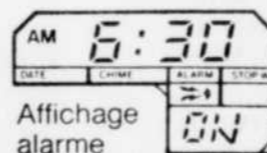
99⁹⁹

Jaune Rég. \$199.99

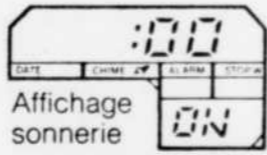
Cadeau apprécié pour la Fête des Pères



Affichage calendrier



Affichage alarme



Affichage sonnerie



Affichage chronographe



Rabais de \$10 et \$30

Rabais de \$30. Montres analogiques pour hommes

a-Jour/date, trotteuse, repère-minutes. Boîtier, bracelet jaunes. 04R 011 203. Rég. \$99.99... 69.99

Rabais de \$30. Montre analogique pour dame

b-Jour/date, trotteuse, repère-minutes. Boîtier jaune, bracelet ajustable. 04R 011 005. Rég. \$99.99... 69.99

Rabais de \$10. Montre chronographe/avertisseur

c-Avertisseur musical à affichage continu 10 chiffres: heure, minutes, secondes, mois, date, jour. Boîtier, bracelet acier inoxydable. 04R 013 798. Rég. \$59.99... 49.99

Rabais de \$10. Montre pour dame

d-Affichage constant, mois, date, secondes. Boîtier, bracelet jaunes. 04R 013 151. Rég. \$59.99... 49.99

Rayon 4 — Bijoux

Les mentions "Rég" ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi, de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi, de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place. • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811.

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

super soldes d'été Sears



Sears 1er choix

le mot du jour

Petit sermon

Un primat est un prélat de l'Eglise, et il n'y a pas une Eglise différente dans chaque pays. Par conséquent, on ne parlera pas du primat de l'Eglise polonaise, mais du primat de Pologne, du Canada...

Pierre BELLEAU

Gourde souhaite la coordination

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil
LÉVIS — Me Gaston Gourde, le candidat du Parti libéral qui a été élu député du comté fédéral de Lévis avec une majorité de 5.533 voix, à l'élection partielle du 4 mai, vient d'annoncer



Gaston GOURDE

plusieurs priorités et son intention de consulter divers autres intervenants, même ses homologues oeuvrant sur la scène provinciale, afin qu'une coordination vienne assurer un meilleur développement sur la rive sud de Québec.

M. Gourde, en rencontrant les journalistes, ces jours-ci, s'est dit d'avis que, peu importe les allégeances politiques, puisque les campagnes électorales sont maintenant terminées, il faut favoriser une concertation pour rendre davantage justice aux contribuables.

Lui-même se propose de communiquer avec les maires, les députés élus au palier provincial sur la rive sud, les représentants des agriculteurs, les dirigeants du Mouvement Desjardins et ceux d'autres institutions, afin de leur proposer la mise sur pied d'une équipe de concertation et possiblement aussi la tenue d'un mini-sommet à l'automne.

Comme il s'y était engagé pendant la campagne électorale, M. Gourde veut, pour l'instant, voir à ce que se réalise le projet de gare intermodale à Lévis, aider à parfaire l'aménagement du parc nautique, voir à l'amélioration du service postal dans la partie ouest du comté, favoriser aussi l'a-

mélioration de la politique d'aide à la construction navale, comme il veut aussi s'assurer que le chantier naval de Lauzon ait une bonne part de la construction de frégates.

Deux adjoints

Le nouveau député a signalé qu'à la Chambre des communes, il a choisi de travailler plus particulièrement au sein de deux commissions se rapportant à l'agriculture et à la Justice. Il a révélé aussi qu'il s'est désigné deux adjoints, dans le comté, Mme Hermine Beaudet et M. Jean Turgeon, afin d'être davantage présent et au courant de tous les dossiers. Son bureau à Lévis est situé au 56 de la côte du Passage.

M. Gourde dit maintenir son intention d'aller voir les gens, chez eux, de les rencontrer systématiquement, dans la même optique qu'il veut être un député accessible et utile. Il dit son intention de rencontrer périodiquement les journalistes pour leur faire part de projets aussi bien que des réalisations du gouvernement fédéral.

Concernant le conflit qui paralyse le transport en commun sur la rive sud depuis six mois, Me Gaston Gourde veut également offrir sa collaboration. Car il trouve étrange et inadmissible que les négociations traînent en longueur à point.

Aide fédérale

Le député Gaston Gourde a mentionné l'argument qu'il servait à ses adversaires durant la campagne électorale, disant que c'est à l'intérieur d'un caucus qu'un député peut être le plus efficace au Parlement. Il a donné comme exemple la nouvelle politique d'aide du gouvernement canadien à l'intention des producteurs de porcs.

C'est l'intervention des députés libéraux du Québec, a-t-il affirmé, qui a procuré ce nouveau programme représentant une somme de \$100 millions, soit un paiement de stabilisation de \$8,96 par porc mis en marché entre le 1er avril 1980 et le 30 mars 1981, jusqu'à concurrence de 5.000 porcs par producteur.

Enfin, M. Gourde a profité de cette rencontre avec les journalistes pour annoncer l'acceptation de 15 projets dans le cadre du programme d'emploi d'été pour étudiants. Il s'agit d'une création de 59 emplois dans le comté de Lévis et d'un montant total de \$98.000.

dans nos régions

Incendie

La rapidité d'intervention des policiers-pompiers de Lévis a évité une conflagration majeure dans un immeuble de 40 logements situé au 31 Victor-Hugo, dans la nuit de samedi à dimanche. L'alerte a été donnée vers 1h35 alors que le feu avait éclaté dans la cuisine de l'appartement 408, par suite de l'emploi d'une friteuse. Cinq policiers-pompiers, sous les ordres du sergent Maurice Carrier, sont parvenus à circonscrire les flammes à cet endroit, non sans que l'incendie ait causé des dommages évalués à \$5.000 environ. L'immeuble est la propriété de la Quincaillerie LaBerge, de Beauport, laissait savoir la police de Lévis. Tous ses occupants ont pu demeurer dans leur logement malgré le sinistre, qui n'a fait aucun blessé.

Correction

C'est à La Pocatière, non à Montmagny, qu'aura lieu samedi la rencontre de 900 cadets de l'air. Ceux-ci, venant de tous les coins du Québec, participeront à une Journée du cadet destinée à célébrer le 15e anniversaire de l'escadron local. Quatorze escadrilles participeront à un défilé dans les rues de la ville. De nombreuses personnalités civiles et militaires sont attendues.

Les oiseaux à l'honneur

LÉVIS — En prévision de la Fête des oiseaux, qui se déroulera à Lévis, les 5, 6 et 7 juin, les membres du comité organisateur font appel à la participation du public pour deux concours qui donneront lieu à une intéressante exposition. Les intéressés n'ont pas un instant à perdre. Ceux qui sont assez habiles pour construire une cabane d'oiseaux originale et fonctionnelle, par exemple, ont jusqu'à 17h, demain, pour apporter leur oeuvre à la Maison Louise-Carrier, 33 rue Wolfe. Des prix seront aussi décernés parmi ceux qui apporteront, au même endroit, des objets divers figurant ou symbolisant des oiseaux; ces objets, photographies ou peintures, seront reçus cependant jusqu'au 4 juin. Pour information: Andrée Lacourse, au téléphone 837-2429.

Eau et pelouse

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant quatre jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

Elections scolaires: plus vive opposition

par Damien GAGNON

Hier, lors des mises en candidature en vue des élections scolaires du 8 juin, 70 pour 100 des commissaires d'écoles ont été réélus ou élus par acclamation, dans la région environnante de Québec. L'an dernier, plus de 80 pour 100 des postes de commissaires avaient été comblés sans opposition.

Dans les 23 commissions scolaires de la région concernée, 77 commissaires d'écoles ont été réélus ou élus, 32 seront choisis aux élections de lundi prochain et deux seront nommés par le lieutenant-gouverneur, à deux sièges aucun candidat ne s'étant présenté.

Voici les résultats pour chacune des commissions scolaires.

De L'Élan (Belchasse): M. Sauveur Côté, réélu; les commissaires sortants, MM. Herbé Mercier et Roger Fournier ont comme adversaires MM. Guy Leblond et André Bouchard.

Nouvelle-Beauce (Sainte-Marie): Mme Denise Bilodeau, réélue; suite au retrait des commissaires Mme Gisèle Guay et M. Jean-Paul Côté, il y aura élections entre M. André Grenier et Edith Faucher et entre MM. Clément Lacroix et Jean Pelchat.

Chutes Montmorency: MM. André Harvey, Fernand Paré et Léopold Bouchard, réélus; M. Roger Pouliot (commissaire sortant) a comme adversaires Mme Pierrette Raymond et M. Marc Boily (commissaire sortant). Mme Anne Robinson.

Côte-de-Beaupré: MM. Rosaire Jalbert, Armand Paré et Charles-Edouard Gingras, réélus; Mme Monique Parent élu en remplacement de M. André Audet; M. Jos Clément (commissaire sortant) a comme adversaire M. Jacques Cauchon.

Grand-Bois (Saint-Marc-des-Carrières): Mme Louise Dussault, MM. Pierre Boulet et Denis Cayer, réélus; M. Jacques Verreault (commissaire sortant) a comme adversaire M. Marcial Girard.

Portneuf: MM. Jean Trépanier, Jean-Paul Julien et Gaston Frénette, réélus; il y a une élection entre Mme Louise Bernard et M. Gilbert Vaideboncoeur au siège laissé vacant par M. Jean-Charles Edmond.

Chaudière-Etchemin: Mmes Ginette Dickner et Aline Deschênes réélues; ont été élus au quatre nouveaux quartiers, MM. Christian Lambert, Guy Major et Mmes Céline Robert et Geneviève Levasseur; il y aura élections entre Mme Micheline Gagnon et Jean-M. Boucher au siège laissé vacant par M. Jean-Marie Drouin et le commissaire sortant M. Pierre Méthot a comme adversaire M. Clément Landry. Un siège devra être comblé par le lieutenant-gouverneur.

Des Cèdres (Beauce): M. Clément Arguin, réélu; il y aura élections entre M. Adrien Nadeau (commissaire sortant) et Jean Lachance, entre MM. René Bégin et Jacques Grondin au siège laissé vacant par M. Bertrand Turgeon, entre MM. Pierre Lessard et Fernand Paquet au siège laissé vacant par M. Fabien Carrier.

Des Érables (Saint-Georges): Mme Jeanne P. Gilbert, MM. Jean-Guy Poulin, Marius Bélanger et Henri-Louis Veilleux, réélus; MM. Denis Busque et Lionel Poulin se font la lutte au

siège laissé vacant par M. Claude Mercier.

Black-Lake—Disraëli (Mégantic): M. Maurice Fortin, réélu; M. Via-teur Lemieux remplace M. Gilles Bergeron, Mme Hélène Picard remplace M. Gaston Breton et M. Paul Daigneault remplace Mme Auréole Blanchette; il y aura élection entre M. Charles Belleau et Mme Marguerite Boilard.

Thetford-Mines: MM. Fernand Roy et René Pommerleau, réélus; Mmes Claire Houle, Alicia Landry et M. Luc Grenier remplacent respectivement Mme Jacqueline Loignon, M. Marcel Poulin et Marc Roy; il y aura élection entre M. Claude Buis-sière (commissaire sortant) et M. Henri Bergeron, entre M. Claude Lévêque (commissaire sortant) et Mme Charlotte Bergeron.

Beauceville: M. J. Raymond Mathieu et Richard Poulin, réélus. Un poste sera comblé par le lieutenant-gouverneur.

Des Cèdres (Beauce): M. Clément Arguin, réélu; il y aura élections entre M. Adrien Nadeau (commissaire sortant) et Jean Lachance, entre MM. René Bégin et Jacques Grondin au siège laissé vacant par M. Bertrand Turgeon, entre MM. Pierre Lessard et Fernand Paquet au siège laissé vacant par M. Fabien Carrier.

Des Érables (Saint-Georges): Mme Jeanne P. Gilbert, MM. Jean-Guy Poulin, Marius Bélanger et Henri-Louis Veilleux, réélus; MM. Denis Busque et Lionel Poulin se font la lutte au

siège laissé vacant par M. Jacques Quirion.

Langevin (Dorchester): MM. Adrien Prévost et Ovide Lapointe, réélus; M. Richard Drouin remplace Mme Laurette Lantagne; M. Léon Veilleux fait la lutte au commissaire sortant M. Luc Boulet; un poste est à combler par le lieutenant-gouverneur.

Saint-Joseph: Il y aura élections entre Alphonse Tardif et Gilles Gilbert; entre Mme Francine Ypencil (commissaire sortant) et Mme Emilia Drouin, M. Marcel Turgeon remplace M. Gérard Poulin.

Abénakis (Sainte-Claire Dorchester): Mme Georgette Quigley et MM. Marcel Morissette et Benoit Guillemette, réélus; Mme Denise Audet remplace Mme Marguerite Roy.

Bellechasse: M. Raymond Prévost, réélu; MM. Jean-Pierre Lamonde et Michel Michaud remplacent Charles Mercier et Albert Rémillard; il y aura élection entre le commissaire sortant Lucille Drapeau et Marius Robichaud.

Laure-Conan (La Malbaie): Mme Rita Ouellet, MM. Lucien Tremblay, André Boivin, Daniel Lavoie et Lorenzon Harvey, réélus.

Du Gouffre (Baie-Saint-Paul): M. Jean Joseph Simard, réélu; Mme Jeanne-Mance Gilbert remplace M. Roméo Audet; il y aura élections entre M. Horace Desgagné (commissaire sortant) et Victorin Desgagné, entre Claude Simard (commissaire sortant) et Louis-Gérard Simard.

Pointe-Lévy: M. Pierre-Emile Ruel, réélu; MM. Jean-Guy Bilodeau, Guy Forgues et Mme Louise Rouleau élus en remplacement de MM. Roger Bolduc, Raymond Bouillé et Léo Brochu; il y aura élections entre Mmes Francine Béland, Lise Morissette et Réjeanne Trahan, entre Charles-Henri Blouin (commissaire sortant) et Jean-L. Théberge, entre M. Gabriel Bourque (commissaire sortant) et M. Jean Godbout.

Montmagny: Mmes Jeanne D'Arc Morin, Denise A. Gagnon et M. Clément Lachance, réélus; Mme Rose-Anne Laliberté élu en remplacement de M. Raymond Simard; MM. Alain Bossé et Claude Robert font la lutte aux commissaires sortants MM. Raymond D. Blais et Mme Fernande G. Pouliot.

L'Islet-Sud (Saint-Pamphile): Mme Oliva Mercier, MM. Marc Emile Morneau et Jacques-Yvan Pelletier, réélus; le commissaire sortant Gilles Bourgault a comme adversaire M. Jean-Guy Bérubé.

La Pocatière: M. Gaëtan Cayouette, réélu; M. Gilles Lévêque élu en remplacement de Maurice Dionne; M. Donat Dufour et Marcel Létourneau (commissaire sortant) se font la lutte.

Ça porte fruit!

Épargnez avec un DÉPÔT À TERME COMMERCE de 1 à 2 ans

Épargnez avec un certificat de placement AVEC GARANTIE COMMERCE**

**Émis par La Société d'Hypothèques Kinross et garanti par la Banque de Commerce Canadienne Impériale

16 1/4%

16 3/4%

ENCAISSABLE! †

NON ENCAISSABLE! †

*Pour les périodes de 1 à 2 ans, intérêts versés semestriellement.
†Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

* Pour la période de 1 an, intérêts versés annuellement.
† Non encaissable avant terme.

Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour des placements de plus courte durée ou pour d'autres modes de paiement d'intérêt. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



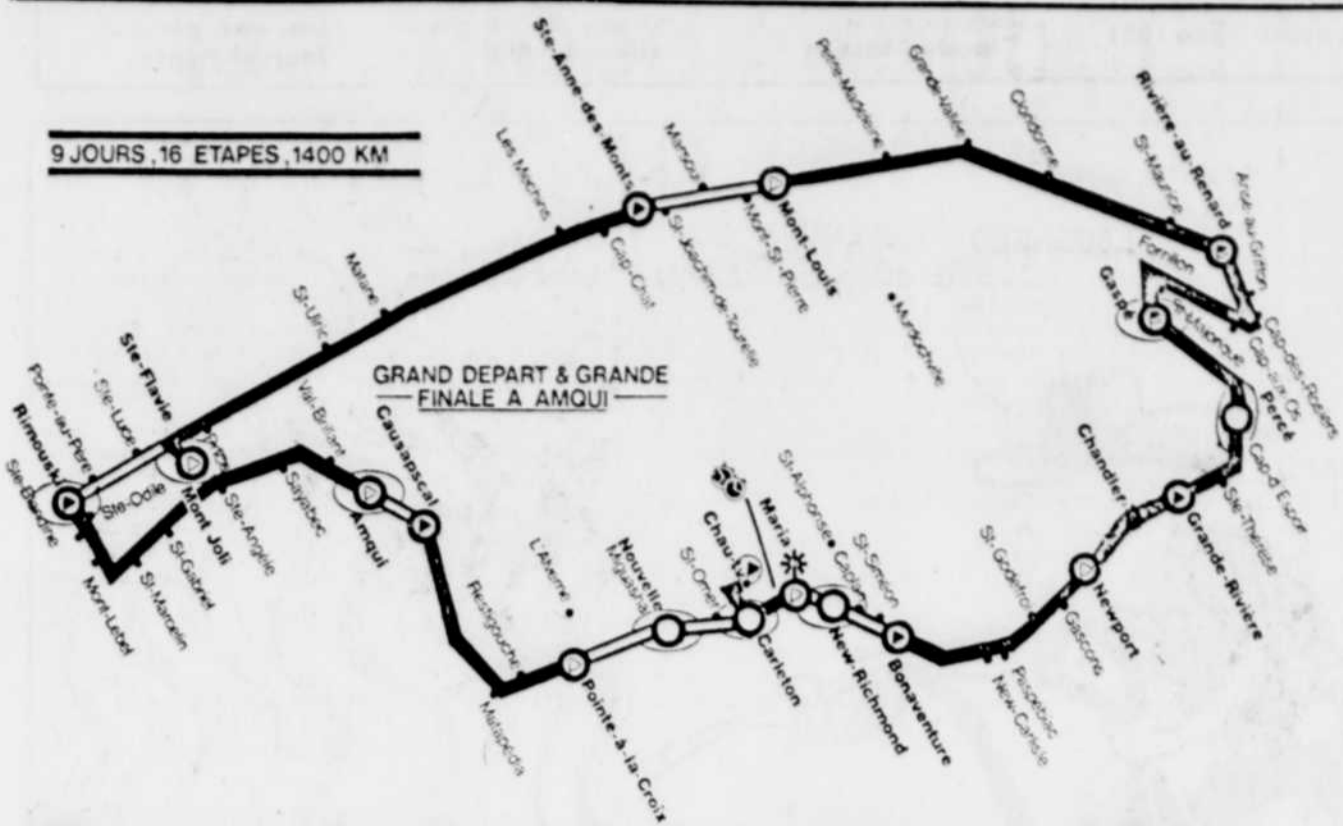
PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi





Gaspésie: tour en vélo de 1,400 km en 9 jours

par Jacques ARTEAU

Un événement important à retenir et à privilégier en faisant "l'tour du Québec" cet été, le deuxième Tour cycliste de la Gaspésie, du 8 au 16 août.

Dans le cyclisme, c'est non seulement la plus longue épreuve de la saison 1981, mais également la plus sélective du continent nord-américain.

Plus longue de 400 kilomètres cette année, pour une distance totale de 1,400 kilomètres en neuf jours, la classique du Tour cycliste de la Gaspésie et des îles de la Madeleine va attirer prévoit-on au-delà d'une centaine de coureurs.

Outre la venue d'équipes américaines, la participation d'une équipe d'outre-mer est déjà confirmée, celle de l'Angleterre.

Réorganisation

Avec un budget qui va atteindre les six chiffres cette année, le comité organisateur du Tour cycliste de la Gaspésie s'est appliqué à ajouter au prestige de l'événement suivant une première expérience, surtout à renforcer son caractère international. "C'est l'une des raisons qui ont

amené la réorganisation des structures du comité organisateur, explique Guy Audet, président du conseil d'administration du tour, dont la mise sur pieds d'une corporation sans but lucratif qui remplace le comité ad hoc de la Fédération des caisses populaires de la péninsule et des îles de la Madeleine.

Alors que la Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des îles reste la principale fiduciaire de l'événement, un conseil d'administration prend sur lui la direction du tour cycliste dont le directeur général est Yvon Guillois.

Représentant de la Fédération des caisses et l'Assurance-vie Desjardins à l'intérieur du conseil d'administration, Guy Audet fait observer sur la raison d'être du tour cycliste: "C'est non seulement un excellent véhicule de promotion institutionnelle pour les caisses, mais également pour le développement économique, c'est pourquoi la fédération tient à s'impliquer avec autant d'intérêt".

Four favoriser l'évolution du tour cycliste dès la deuxième année, les prévisions budgétaires ont notamment été relevées de \$34,000 cette année, totalisant \$128,900 comparativement à \$94,000 l'an dernier.

Le deuxième tour

Tout en allongeant le tour cycliste à 1,400 kilomètres cette année, le comité organisateur a prolongé la durée de la classique à neuf jours et prévu 17 villes-étapes.

Le départ et l'arrivée auront lieu dans la même ville, Amqui, et contrairement à l'an dernier, les coureurs s'engageront dans un trajet allant dans le sens horaire. Ainsi, sur un parcours comprenant huit circuits fermés, les coureurs partiront de Amqui gagneront Rimouski pour la deuxième étape, puis Sainte-Flavie, Sainte-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard du côté nord.

Parmi les huit circuits fermés, la plus redoutable des huit épreuves en circuits fermés est prévue à Carleton, le vendredi 14 août. Ce circuit fermé sera particulièrement exigeant parce que les coureurs auront à escalader le mont Saint-Joseph. La grande finale du tour aura lieu le dimanche 16 août, au point de départ du tour, soit Amqui, sur circuit fermé de 75 kilomètres.

En plus d'équipes de la région de Québec, celle du Québec et de l'équipe canadienne, des coureurs américains seront au nombre des participants de même qu'une équipe d'Angleterre, celle du Deeside Olympic Cycle Exchange. La mise de coureurs de France et du Mexique reste à confirmer, mais il est d'ores et déjà assuré que la Gaspésie aura pour la première fois ses propres porte-couleurs groupés dans une équipe.

Des bourses totalisant \$9,000 seront attribuées dont \$5,500 pour le classement général et \$1,600 pour le classement d'étapes. Selon un vœu exprimé par une majorité de participants l'an dernier, les coureurs seront hébergés dans des familles.

Du 3 au 7 juin

L'expo de Sainte-Marie comptera 112 kiosques

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Dès demain et jusqu'à dimanche soir prochain, la compagnie Québec-Téléphone sera parmi les quelque 70 participants des 112 kiosques de la 11e Expo-Sainte-Marie, en y présentant les plus récents produits et services en matière de télécommunications.

Il s'agit d'une exposition régionale industrielle, commerciale, artisanale et agricole qui se tiendra pour une 11e année consécutive à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, du 3 au 7 juin et où à chaque soir un spectacle est présenté avec des artistes de la télé et de la radio.

En plus d'une gamme de divers appareils sophistiqués tels le contemp, l'imagination, le script, le comp, etc., on pourra voir fonctionner les nouveaux appareils, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jean-Marc Labbé, gérant commercial pour Québec-Téléphone dans le district de Sainte-Marie de Beauce.

Il s'agit tout particulièrement des nouveaux appareils suivants:

Le standard 100

Déjà en service chez une trentaine de clients de la région Québec dont les besoins en service téléphonique sont plus importants, ce nouveau service de standard privé entièrement électronique fait bénéficier à l'utilisateur des progrès de la technologie, de sorte qu'il utilise moins d'espace, nécessite moins d'énergie, est plus facile d'entretien, et plus simple à faire fonctionner, tout en offrant une foule d'options les plus diverses.

Le avantage 12

Selon M. Jean-Marc Labbé, "ce nouveau système électronique à pousser qui sera standardisé sous peu répond aux besoins des entreprises qui possèdent actuellement un système à pousser conventionnel, mais dont les besoins ne peuvent justifier un service de standard privé".

Au dire de M. Labbé "ce nouveau système, conçu spécialement à la suite d'études exhaustives, est en mesure de s'adapter continuellement aux besoins des clients et possède plus de fonctions de base directement incorporées, telles la composition combinée raccroché, l'écoute collective, la recomposition du dernier numéro appelé, les conférences téléphoniques, et bien d'autres caractéristiques encore".

Le visior

Dans ses explications M. Jean-Marc Labbé fit savoir "que cet appareil a été conçu spécialement pour répondre aux personnes handicapées de l'ouïe, de la vue ou des deux à la fois".

De plus dit-il, ce téléscrip

électronique présentement à l'état expérimental s'adapte à presque tous les types d'appareils téléphoniques et permet à deux usagers possédant cet appareil de converser à distance: le tout fonctionne au moyen d'un écran d'affichages à lettres lumineuses où apparaissent, à tour de rôle, les messages d'arrivée et de départ.

Sur place

Des employés de divers départements de la compagnie Québec-Téléphone (incluant l'homme au petit camion jaune et la préposée qui répond à vos appels) seront sur place à

la 11e Expo-Sainte-Marie pour vous faire des démonstrations ou pour répondre aux questions que vous pourriez avoir relativement à la couverture du système de radio mobile à base partagée, les services wats, le messager, etc.

Selon M. Jean-Marc Labbé, "certains coûts, subissant sans cesse les effets de l'inflation, les systèmes en place démontrent qu'un bon système de communications peut être un palliatif efficace aux problèmes d'aujourd'hui, et c'est ce qu'on tentera de vous démontrer du 3 au 7 juin prochain, à Expo-Sainte-Marie".

Emploi-Canada entend obtenir 1,350 entrées

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Pour la saison commençant lundi dernier et devant se poursuivre jusqu'à la mi-août, le centre d'emploi du Canada pour étudiants de Montmagny s'est fixé comme objectif d'atteindre 1,350 inscriptions d'étudiants dans les comtés de Montmagny et de L'Islet, de fournir 480 placements au travail d'été, et d'effectuer 329 visites chez des éventuels employeurs industriels et commerciaux du territoire.

A cette fin, le programme "Été-Canada 1981" qui sera mis en oeuvre cette année par Emploi-Canada contribuera une enveloppe budgétaire de \$100,000 dont \$35,800 défraieront l'administration du centre de Montmagny, tandis que \$64,200 serviront à créer 38 emplois étudiants. Douze programmes soumis par des organismes communautaires, visant surtout l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité, ont été acceptés, a notamment précisé M. Denis Gauvin, directeur du centre d'emploi du Canada de Montmagny.

Le centre d'emploi étudiant, qui est situé au 125 rue Saint-Thomas (2e étage), sera dirigé par Monique Bélanger, une adjointe diplômée mise à la disposition de la clientèle étudiante depuis le 2 février dernier. Il comprendra trois agents de placements, soit Marie-France Breton, Madeleine Corriveau et Alain Moreau.

C'est la 12e année que le service est donné à Montmagny. L'accent

cette année sera mis sur l'efficacité, surtout en fonction d'un plus grand nombre de placements des étudiants des hauts de comtés. "On veut y mettre le paquet", a lancé Monique Bélanger!

Et l'un des moyens mis en oeuvre à cette fin, c'est surtout la visite des employeurs, pour étudier leurs besoins en personnel et leur offrir les ressources du centre d'emploi étudiant, prendre les commandes d'emplois, et leur créer des étudiants après une bonne sélection.

Quant aux étudiants, le service qui leur est offert comporte un accueil personnalisé, l'inscription, les références aux employeurs, ainsi que des conseils autant sur la manière de se trouver un emploi que sur les programmes et les possibilités du marché du travail.

Dédoublement

C'est un service gratuit et rapide, mais à ne pas confondre avec le service provincial d'emplois pour étudiants fourni par le gouvernement du Québec, et qui est administré directement de la ville de Québec, par la région de Montmagny.

Une bonne façon de différencier le centre d'emploi du Canada de son "double québécois", c'est que le service fédéral est localisé à Montmagny même, tandis que le service provincial fonctionne à partir d'appels téléphoniques émanant de Québec, qui ne permettent pas le retour des messages.

Dix logements coopératifs seront bientôt construits par la SCHL à Saint-Lazare

par Gilles PEPIN

SAINT-LAZARE — La Société canadienne d'hypothèques et de logement a accepté de financer la réalisation d'une coopérative d'habitation de dix logements à Saint-Lazare de Bellechasse.

Le député fédéral du comté, M. Alain Garant, qui a lui-même annoncé la nouvelle, ces jours derniers, a signalé qu'il s'agit de l'un des rares projets de logements coopératifs à être favorisés par la SCHL en milieu rural.

"La Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas l'habitude de financer les coopératives d'habitation en milieu rural, en raison de la faible densité de population, conséquence d'un exode toujours plus grand vers les zones urbaines et d'un taux de natalité sans cesse à la baisse."

Le député de Bellechasse a précisé que le financement prévu pour le projet de Saint-Lazare doit être réparti en trois étapes.

En novembre dernier, un fonds de

démarrage de \$500 a d'abord été versé au comité provisoire de la coopérative en formation. Cet argent devait payer une étude concernant la viabilité à long terme du projet.

En mars 1981, le gouvernement fédéral a donné un montant de \$4,000 pour la deuxième phase du projet, consistant en l'organisation fonctionnelle de la coopérative d'habitation.

Actuellement, la SCHL attend que les dirigeants de cette nouvelle coopérative lui fournissent les plans et devis architecturaux de même qu'une évaluation du coût de l'édifice projeté.

Ce projet à Saint-Lazare est parrainé par le Groupe de ressources techniques de Lévy. Ce groupe, qui a déjà quelques réalisations dans la ville de Lévis, sert d'animateur et même d'intermédiaire auprès des autorités gouvernementales.

Les administrateurs de la Coopérative d'habitation de Saint-Lazare ont espoir que la mise en chantier pourra être faite à l'automne de cette année.

Pensée du jour

"Dépensez votre argent après l'avoir gagné, jamais avant."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

ROULOTTES MOTORISÉES
nouves ou usagées
Blais & Trahan Inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

MANOIR DU LAC
(au bord du Lac Maskinongé)
Hôtel, motel, piscine, plage, bar, St-Gabriel de Brandon, Qué. J0K 2N0. 1 sem. (8 jours / 7 nuits / 21 repas)
\$190 par pers., occupation double
Dépliant: tél.: (514) 835-4711
R. ARMSTRONG, prop.

RABAIS DE 20%

sur tous les maillots de bain garçons ou filles de 0 à 20 ans.



Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!
LE SOLEIL
647-3311

PRODUIT APPROUVÉ
ASPIRATEUR CENTRAL
Saniflo
Aspire poussière et eau directement.
VENTE - INSTALLATION - SERVICE
ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
872-6344
795, av. St-Jean-Baptiste, local 105 (coin Hamel et Henri IV)
Venez nous rencontrer à Place Laurier (mail central)

FENETRES PANORAMIQUES COMBINÉES et THERMOS
110

PORTES PORTES PATIO
710

RETEVEMENTS ALUMINIUM VINYLE ET ACIER
FUTURA

NOS PRODUITS PORTE BONHEUR
● GARANTIS POUR 6 ANS, MATERIEL ET INSTALLATION
● ACCEPTÉS PAR LA SCHL
ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
Salle de montre ouverte de 8h à 19h, samedi de 9h à 12h. Spécialiste en portes, fenêtres et revêtement d'aluminium.

ARCON CANADA Inc.
795, av. St-Jean-Baptiste suite 109, Québec
871-1825

IMBATTABLE

l'inox danois réduit de 25%!

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Voici une belle collection d'environ 10 ustensiles en acier inoxydable du Danemark. Idéal pour un usage quotidien, d'autant plus qu'un tel solide n'arrive pas tous les jours!

A. Rôtissoire avec grill, 14" x 8 1/2"	Notre prix courant \$21.95	EN SOLDE \$16.45
B. Plat à découper clouté, 14 1/2" x 11"	Notre prix courant \$19.95	EN SOLDE \$14.95
C. Plat ovale, 15" x 8 3/4"	\$19.95	\$14.95
D. Plat ovale en 2 sections, 15" x 8 3/4"	\$19.95	\$14.95
E. Ravier à céleri, 14" x 5 1/2"	\$9.95	\$7.45
F. Légumier rond avec couvercle pouvant servir de 2e légumier, dia. 8 1/2"	\$29.95	\$22.45
G. Légumier ovale, 10 1/2", le couvercle peut servir de 2e légumier	\$19.95	\$14.95
H. Petit bol à soupe avec couvercle, dia. 5 1/2"	\$10.95	\$8.20
Non illustré: plat ovale en 3 sections, 14 1/2" x 10 1/2"	\$19.95	\$14.95
Grand plat de service, 13" x 17"	\$21.95	\$16.45

Nous le répétons — Imbattable à 25% de rabais!

16, de la Fabrique Place Québec
Place Fleur de Lys
692-3822

Place Ste-Foy Place du Royaume Chicoutimi

BIRKS JOAILLIERS

Maurice Dumas surveille les Alouettes à l'entraînement page C-1



Vince Ferragamo, le nouveau quart-arrière des Alouettes.

Paquet-Le Syndicat
La balle est dans le camp des créanciers

par Denis ANGERS
La balle se trouve maintenant chez les créanciers, dans le dossier Paquet-Le Syndicat Inc. Depuis hier, les experts-comptables de la Banque Nationale du Canada et de la Fédération des caisses d'épargne économique du Québec se penchent sur le rapport-bilan préparé à leur intention par l'administrateur responsable de la chaîne québécoise de magasins à rayons, M. Michel Doyle. Un rapport dont ils ont pris connaissance hier matin, dans la métropole.

Ce document, dont les recommandations n'ont pas filtré jusqu'à présent, fait d'ailleurs l'objet d'un examen minutieux qui se poursuivra toute la journée aujourd'hui, par les soins des représentants des deux ins-

titutions financières. Ces dernières se révéleront être les créanciers majeurs du groupe Paquet-Le Syndicat Inc. Au total, c'est en effet à plus de \$12,6 millions que se totalisent leurs créances auprès de la chaîne de 6 magasins. Et ce, à raison de \$7,3 millions dans le cas de la Banque Nationale et de \$5,3 millions dans celui de la fédération.

Par ailleurs, tant que durera cet examen des recommandations de M. Doyle, il ne saurait être question de les divulguer, même aux syndicats de l'entreprise. Ainsi, hier, la présidente du syndicat des employés affiliés à la CSN, Mme Louise Parent, s'est vu refuser par l'administrateur Doyle une copie de son rapport. Et ce jusqu'après étude par les créanciers, ce qui devrait être chose faite demain.

Garder les magasins ouverts

Sans avoir consulté le rapport Doyle, un porte-parole des employés CSN, M. Marius Ménard, s'est par ailleurs dit d'avis qu'il est possible de garder ouverts 5 des 6 magasins de la chaîne Paquet-Le Syndicat.

Selon lui, la voie d'une relance passe par la conversion de l'immeuble de Syndicat au centre ville en édifice à bureaux dans les étages supérieurs, conversion qui se double du maintien de la vocation commerciale des trois étages inférieurs. Selon l'analyse faite à la CSN, la seule location de bureaux pourrait rapporter jusqu'à \$750,000 annuellement. Et ce à un prix de- mesurant hautement concurrentiel.

Ces rentrées de fonds s'accompagnent d'une meilleure utilisation des espaces des premiers étages, commercialement parlant, effaceraient à toutes fins utiles le déficit du grand magasin de Saint-Roch. Selon M. Ménard, il ne resterait alors qu'à se voir garantir une ligne de crédit pour que la survie et la relance de tous les magasins Paquet-Le Syndicat deviennent possibles. Car, soutient-il, les 5 établissements de la rive nord sont potentiellement rentables.

"Ce qu'il leur faut, c'est un sérieux effort de marketing, de rapprochement de la clientèle et de promotion auquel les travailleurs se sont déjà dit disposés à participer", a-t-il conclu.

VISITES INDUSTRIELLES DU JOURNAL
LE SOLEIL
Renseignements: 647-3342

LE SOLEIL

Dépôt garanti 30 à 59 jours **17%**
FIDUCIE PRÊT et REVENU

85e année, no 132
54 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 2 JUIN 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

mardi



Le Soleil, Jacques Deschênes

Coup d'oeil sur la mode estivale
page B-3

Marcoux travaille au sommet économique
page A-5

Meilleure recrue: Peter Stastny
Selon un poste de télévision d'Edmonton qui a révélé les gagnants des divers trophées de la LNH, le joueur des Nordiques reçoit le trophée Calder.
page C-5

Priorités de Trudeau
Les prochaines priorités de Trudeau sont la représentation proportionnelle et plus de place aux régions aux Communes et au Sénat.
page A-2

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-20
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-14
Décès	D-21
Economie-finances	B-4 à B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Mode	B-3
Monde	C-8, D-1 à D-21
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	D-4
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-16
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-3

météo
Temps généralement nuageux, aujourd'hui et demain.
détails, page D-5

Elections scolaires
Plus de candidats

Nouvel homme dans la vie de Margaret Trudeau

OTTAWA (PC) — Il y a un nouvel homme dans la vie de Margaret Trudeau et il est plus de son âge; mais tous deux avouent qu'ils n'en sont pas encore rendus au point de songer au mariage.

Margaret Trudeau et James Johnson, qui a abandonné la pratique du droit pour s'occuper de l'entreprise familiale spécialisée dans la vente de meubles de bureau, se sont efforcés d'être le plus discrets possible au sujet de leur liaison.

Rive-Sud
7e mois sans autobus

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Immédiatement après avoir rejeté unanimement une nouvelle offre patronale, les quelque 30 chauffeurs d'autobus de la rive sud de Québec se sont une fois de plus tournés vers le médiateur pour tenter de faire convoquer une autre rencontre à la table de négociation.

Leur dernière apparition en public s'est produite samedi soir dernier à une réception qui a suivi la dernière représentation des Ballets Canadiens au Centre national des arts.

Le premier ministre Trudeau a lui-même assisté à la première représentation, jeudi soir dernier. Le couple Trudeau est séparé depuis le 27 mai 1977 et chacun se charge alternativement, chaque week-end, des trois enfants du couple, Justin, 9 ans, Sacha, 7 ans, et Michel, 5 ans.

Margaret Trudeau, maintenant âgée de 32 ans, et Johnson, qui est dans la trentaine avancée, ont dansé brièvement et se sont mêlés aux 800 invités jusqu'à 1 heure du matin.

Leur liaison était un secret de poichinelle depuis plusieurs mois parmi leurs amis intimes.

Mariage
Quand on a demandé à Mme Trudeau si elle avait l'intention de se remarier, elle a répondu: "Nous sommes tous les deux encore mariés, avec chacun des enfants que nous aidons à élever".
(Suite à la page A2, 3e col.)



Margaret Trudeau a été photographiée, samedi dernier, à Ottawa, en compagnie de son compagnon, Jimmy Johnson, au Centre national des arts.

par Damien GAGNON
Les Québécois ont manifesté moins d'indifférence cette année pour le poste de commissaire d'écoles.

Hier, lors des assemblées de mises en candidatures en vues des élections scolaires qui auront lieu le 8 juin, le nombre de postes de commissaires d'écoles comblés sans opposition a connu une baisse de 10 pour 100.

En effet, en juin 1980, plus de 80 pour 100 des commissaires d'écoles avaient été réélus ou élus par acclamation comparativement à 70 pour 100 cette année.

C'est ce que révèle une compilation des données des assemblées de mises en candidatures dans la soixantaine de commissions scolaires de la région de Québec et de celle de l'est de la province.

78 postes contestés
Des quelque 280 postes à combler, 197 commissaires ont été réélus ou élus, 78 commissaires seront choisis au scrutin lundi prochain et le lieutenant-gouverneur devra procéder à la nomination de cinq commissaires aucun candidat ne s'étant présenté dans cinq quartiers électoraux.

La baisse du nombre de commissaires élus sans opposition n'est certes pas attribuable à une plus grande information. Pour la première fois depuis quelques années, ni le gouvernement du Québec ni la Fédération des commissions scolaires, aux élections de la tenue des élections scolaires.

Les restrictions budgétaires
Des observateurs de la scène scolaire attribuent la présence d'un plus grand nombre de candidats cette année aux restrictions budgétaires du ministre Parizeau dont sont victimes les commissions scolaires, aux débats que suscitent l'éducation sexuelle à l'école et le droit à l'exemption religieuse alors que d'autres y voient une présence plus manifeste des organisations de comités du Parti québécois.

Rappelons que chaque année a lieu le premier lundi de juin les mises en candidatures pour le tiers des postes de commissaires d'écoles. Des élections ont lieu le lundi suivant. Au conseil scolaire de l'île de Montréal où les élections ont lieu à tous les trois ans pour tous les commissaires, il n'y a pas élections cette année.

autres détails, page A-4

Fini le temps du boeuf de catégorie "A"

(3)
par Roger BELLEFEUILLE

Monsieur Bergeron aura beau réclamer un filet mignon et Mme Harvey des asperges, ce sera peine perdue. Ces deux articles, parmi d'autres, ne sont plus au menu de l'Hôtel-Dieu de Québec. Inflation et restrictions budgétaires obligent. C'est d'ailleurs l'un des principaux défis quotidiens de la responsable de l'alimentation à ce centre hospitalier, Mme Madeleine Saint-Pierre, diététiste: assurer une alimentation saine et équilibrée aux malades comme au personnel tout en freinant l'augmentation des coûts. D'autant plus que l'administration lui demande pour l'année en cours une réduction budgétaire de l'ordre de \$50,000.

L'appétit d'un hôpital est gargantuesque. A titre d'exemple, au cours d'une année, il s'est engouffré 116,819 livres de pommes de terre, 20,765 livres de carottes, 12,894 boîtes de 48 onces de jus d'orange, 40,000 unités de yogourt, 65,050 livres de boeuf et 96,720 litres de lait à 2 pour 100.

Comme toute ménagère éclairée et que les bouches sont nombreuses à nourrir (800,000 repas par année), Mme Saint-Pierre se fait une obligation de magasiner et de modifier les habitudes alimentaires. L'Hôtel-Dieu n'achète plus que du boeuf de catégorie "B". Disparues aussi du menu les salades de homard et de crevettes. La

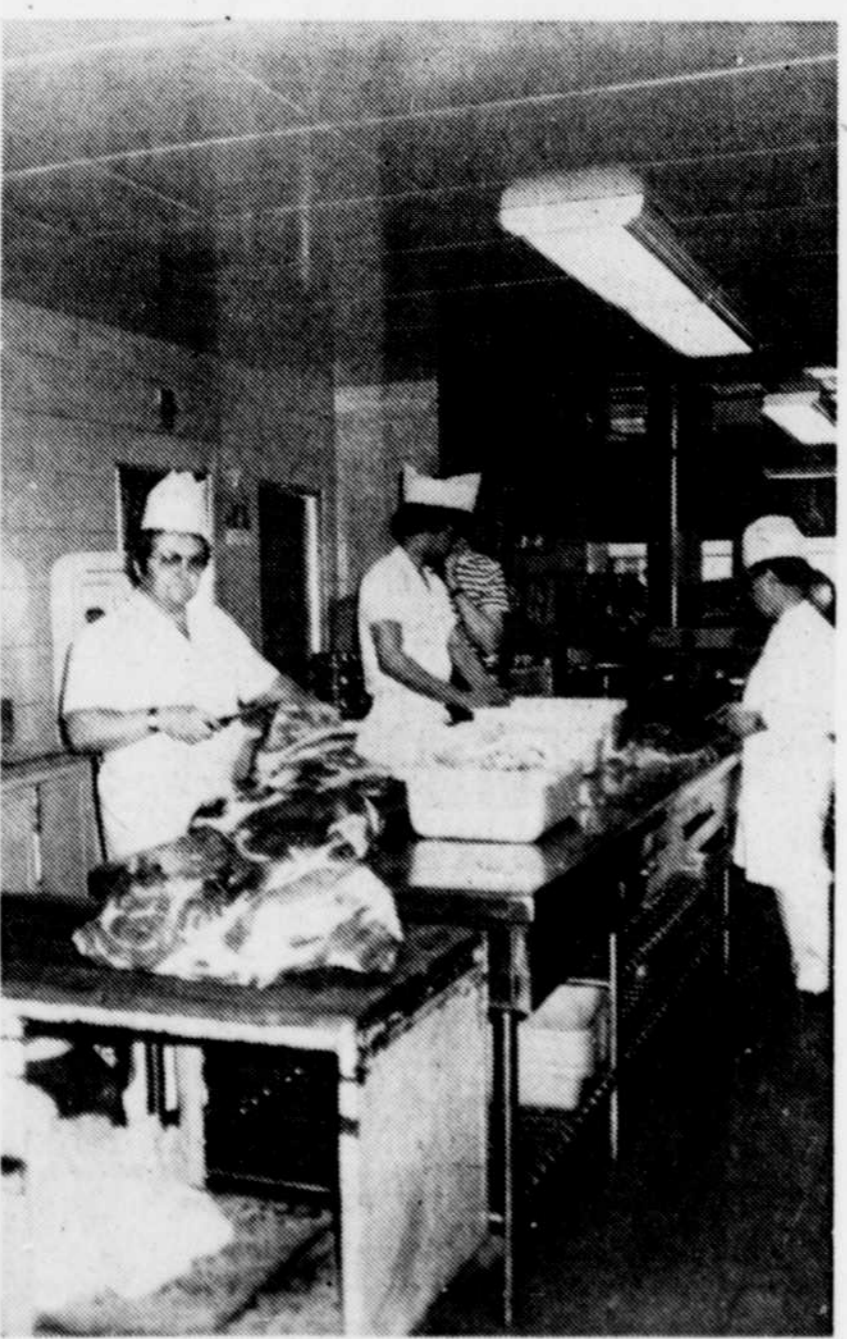
quantité de sucre se fait plus légère dans certains desserts et la margarine a complètement détrôné le beurre.

Le coût de production d'un repas: \$3.50. L'hôpital est cependant déficitaire compte tenu du coût chargé aux employés syndiqués, soit \$1.50.

L'administration entend bien réclamer un remboursement du gouvernement pour cet avantage consenti lors des dernières négociations.

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres textes, page A-11



Un quartier de boeuf de catégorie "B" à la cuisine de l'hôpital.

L'HÔPITAL
H
UNE USINE À SOINS

Elle avait "échappé" le serpent

WAWA (d'après PC) — Une jeune fille de Toronto a pu retrouver son boa constricteur d'un mètre et demi qu'elle avait perdu sur une autoroute, au nord de Wawa, en Ontario.

Le serpent qui était roulé à l'intérieur d'un sac de boue de quille a été trouvé par un automobiliste qui a aussitôt appelé la police.

Carol Susanne Vanier, âgée de 18 ans, a entendu à la radio de Sault-Sainte-Marie une nouvelle au sujet de la découverte de son boa.

Lorsqu'elle est venue le prendre, elle a dit à la police qu'elle l'avait probablement échappé en montant dans un camion. Elle faisait de l'autostop en direction du Montana.

7e mois...

(Suite de la première page)
aussi totale qu'au moment du débrayage.
L'assemblée syndicale s'est terminée vers 17h, hier après-midi, de sorte que le conseiller syndical, M. Gilbert Lessard, n'a pas réussi à rejoindre le médiateur délégué par le ministère du Travail, M. Normand Gauthier. Il avait néanmoins espoir de communiquer avec lui aujourd'hui.

Le résultat de l'assemblée syndicale tenue hier n'a surpris personne. Car, dès mercredi dernier, au lendemain d'une rencontre avec la partie patronale, le comité syndical de négociation révélait son intention de recommander le rejet de l'offre, qui avait pourtant été qualifiée de finale

Fini le...

(Suite de la première page)

Une effervescence

L'heure des repas est toujours un moment d'effervescence dans un milieu hospitalier. Pour l'occupant d'un lit, cela brise la routine, même si la soupe est devenue à peu près tiède en cours de route. Quelque 250 personnes s'affairent dans les cuisines centrales et d'étages de l'Hôtel-Dieu et mènent la ronde des plateaux. Un travail chronométré qui ne souffre pas de retard, en synchronisation avec celui des infirmières, des divers préposés et du va-et-vient des visiteurs.

Le gros des repas réguliers est préparé dans la cuisine principale et acheminé, pour être complété, dans les cuisinettes d'étage puis servi. Un cycle de 12 minutes. Là comme ailleurs, chacun est jaloux de sa tâche et conscient de ses gestes. L'auxiliaire en alimentation n'est pas l'aide en alimentation. L'une complète les plateaux, l'autre les sert. La personne qui verse l'eau dans la tasse de thé ne lave pas la vaisselle.

L'Hôtel-Dieu ne songe pas à

par la corporation intermunicipale de transport.

Immédiatement après la rencontre d'hier, le président du syndicat, M. Benoit Alain, a déclaré au SOLEIL que l'assemblée avait été unanime à rejeter l'offre patronale, malgré le fait qu'un accord pourrait être conclu facilement sur plusieurs points. Les clauses relatives aux congés et, surtout, aux horaires de travail sont l'objet de la mésentente.

Le syndicat, qui négocie pour la première fois avec la Corporation intermunicipale, se refuse à perdre des droits qu'il avait acquis graduellement à l'époque où le service de transport était assuré par une entreprise privée. Les assignations, jadis, faisaient l'objet d'entente au sein d'un comité bipartite, par exemple, mais l'employeur actuel exige plutôt qu'un cadre soit défini dans le contrat de travail.

participer à quelque projet de cuisine régionale. L'infrastructure est encore bonne, note Mme Saint-Pierre. Le système actuel cependant, cuisine principale et cuisinettes sur les étages, sera éventuellement abandonné. Il implique trop de manipulations et le recours à plus d'effectifs que si le tout était centralisé. L'établissement devra attendre cependant l'expiration, en 1982, de la convention collective protégeant tous les postes des employés de soutien.

La clientèle d'un hôpital n'est pas celle d'un hôtel. La responsabilité des services de diététique doit cependant aussi s'assurer que la même omelette aux champignons n'apparaîtra pas à jour fixe dans l'assiette du patient comme dans celle du personnel à la cafétéria. Elle doit s'appuyer sur un jeu de combinaison de cycles et de jours pour varier l'alternance des menus.

Enfin, chaque étage doit faire mijoter ses propres plats en fonction des diètes spéciales consignées au dossier du patient.

A ce sujet, l'essentiel de la discussion repose sur la question d'amplitude. Les représentants de la corporation exigent que la journée de 8 heures de travail soit faite à l'intérieur d'une période de 12 heures, sur semaine et de 12,5 heures, le samedi, alors que le syndicat veut une amplitude de 11 heures.

Interrogé hier soir par LE SOLEIL, le président de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec, M. Jean-Marc Lessard,

Nouvel...

(Suite de la première page)

M. Johnson, lui, a ajouté: "Nous ne sommes pas rendus à ce point".

On a alors demandé à Mme Trudeau si elle s'opposait à ce qu'on dévoile le fait qu'elle cohabitait avec M. Johnson.

Elle a hésité quelques instants, a consulté son compagnon du regard et a dit, nullement embarrassée: "Oui, c'est vrai. Nous sommes ensemble depuis quelque temps".

On dit de M. Johnson que c'est un bon skieur et un homme d'affaires averti. Charmant, aimant le plaisir et populaire auprès de ses amis, il exerce une influence certaine auprès de Margaret Trudeau.

Un 2e livre

Mme Trudeau a terminé un second livre, qui fait suite à son autobiographie "Beyond Reason" ("A coeur ouvert"). Ce second livre sera publié à l'automne.

Comme la première fois, le livre n'a pas été écrit par elle, même si c'est son nom qui apparaît sur la jaquette.

Mme Anna Porter, présidente de la firme torontoise Seal Books, qui est l'une des rares personnes à avoir lu le manuscrit, a déclaré qu'il est formidable. Mme Trudeau a d'ailleurs déjà commencé à toucher des redevances à l'avance sur ce bouquin.

Elle devait recevoir \$1 million pour son premier livre, mais n'a touché jusqu'ici que \$250,000. Son éditeur londonien, Paddington Press, n'est plus en affaires, sans être en faillite.

a dit qu'il préférerait attendre pour faire une déclaration.

D'après M. Lessard, toutefois, si le rejet de l'offre patronale s'appuie sur des points "importants", il serait étonnant que les administrateurs de la corporation fassent de nouvelles concessions.

M. Lessard voulait connaître la position exacte de l'assemblée syndicale avant de faire plus de commentaires et donner la version précise et en détail de la partie patronale.

Selon l'avocat de Mme Trudeau, elle va probablement toucher une partie des \$750,000 qui lui sont dus.

Sa maison

Mme Trudeau a acheté à Ottawa, il y a deux ans, une maison de \$133,000, à quelques rues de la résidence du premier ministre. Elle a versé dernièrement \$60,000 pour un terrain contigu à sa maison, afin de préserver son intimité. Les registres indiquent qu'elle doit encore \$121,000 sur les deux propriétés.

L'an dernier, elle a été victime des cambrieurs, qui lui ont dérobé pour \$30,000 de biens, dont un manteau de fourrure de \$25,000.

Pour perdre le poids qu'elle avait pris après sa séparation, Mme Trudeau s'est inscrite dans un centre de conditionnement physique.

Elle avait essayé de faire carrière dans la photographie et au cinéma, mais rien n'a fonctionné à sa satisfaction. Elle donne actuellement des cours de cuisine japonaise à huit personnes. Les six cours coûtent \$60.

Mme Trudeau a expliqué que c'est à Vancouver, dans sa jeunesse, qu'elle avait appris à aimer la cuisine japonaise en fréquentant les restaurants japonais. Elle a même donné un cours à la télévision, mais elle dit qu'elle l'a fait pour son plaisir et n'est pas question, "pour le moment", de faire d'autres émissions de télévision.

Caisses d'entraide \$30 millions ont été retirés hier

MONTREAL (PC) — Trente-sept des 77 caisses d'entraide économique du Québec ont dû faire face, hier, à des retraits totalisant environ \$30 millions de la part de leurs membres.

Ces retraits considérables et inhabituels font suite à une série de reportages du réseau de télévision TVA traitant de "véritable cul-de-sac" et de "l'urgence de mesures correctives pour la protection des épargnes du public."

En fin de journée, hier, le président de la fédération des caisses d'entraide économique du Québec, Eric Forest, a affirmé que ces sorties de fonds ont ralenti en après-midi, dès après l'heure du lunch.

Selon lui, 40 des 77 caisses n'ont pas connu de problèmes, les retraits y ayant été limités aux intérêts sur les dépôts comme à chaque lendemain de la fin de l'exercice financier complété le 31 mai.

En outre, quelques caisses que ne rejoint pas le réseau TVA en Gaspésie ont éprouvé aucun problème de retraits.

"On va passer au travers", a ajouté M. Forest qui a précisé que les dirigeants de la fédération tenaient une conférence téléphonique hier soir pour faire le point et choisir les mesures appropriées.

M. Forest a aussi laissé entendre qu'il détenait en poche un accord de prêt de \$100 millions, qui pourrait grimper à \$150 millions, si le besoin s'en faisait sentir pour faire face à la musique. Ce prêt proviendrait du ministère des Coopératives et Institutions fi-

nancières dirigé par M. Jacques Parizeau.

Mise en demeure

La Fédération des Caisses aurait par ailleurs transmis une mise en demeure au réseau TVA, sans toutefois réclamer d'injonction, et M. Forest a communiqué avec un dirigeant de Télé-Métropole pour "le mettre au courant de la gravité du geste, sans lui demander de faveur, mais de réfléchir avant d'approuver ou de réprover" la poursuite de ces reportages. "On va les tenir responsables des conséquences", de dire M. Forest à l'endroit de TVA qui doit diffuser un nouveau reportage à ce sujet, ce soir-même.

Les caisses d'entraide ont des actifs totalisant \$1,5 milliard au Québec et M. Forest a admis que "c'était presque la panique dans certaines caisses comme celles de Sainte-Foy et de Chauveau", en banlieue de Québec, et que la situation était grave dans les caisses de Québec et de Montréal.

Toutes les sommes réclamées ont été remboursées hier matin, mais les caisses les plus affectées ont choisi de compiler les demandes de retraits en après-midi.

Dans ce dernier cas, les demandes pourraient être "remboursées au fur et à mesure des entrées de fonds", d'expliquer M. Forest qui a laissé entendre que certaines caisses pourraient même fermer leurs portes durant quelques heures pour ne pas mettre en danger "les épargnes de nos membres". "Ce ne serait pas une mesure populaire mais d'autres l'ont fait avant nous".



Avant de parler à Fredericton, hier soir, le premier ministre Trudeau, comme l'évangéliste Billy Graham, s'était adressé à Toronto aux membres de la Young Presidents Organization qui réunit des présidents de sociétés de 40 ans et moins. Il a insisté sur la nécessité pour le monde des affaires et le gouvernement d'apprendre à travailler de concert.

Trudeau plaide pour les régions

(D'après PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a indiqué hier que des modifications à la Chambre des communes et au Sénat, afin de conférer aux régions une plus grande voix au chapitre, feraient partie des priorités qu'il entend défendre lors des prochaines négociations constitutionnelles.

Il a toutefois tenu à préciser que le gouvernement fédéral doit simultanément retenir les pouvoirs politiques et économiques nécessaires à fournir "un leadership fort que les auteurs de notre constitution s'attendaient à ce que nous fournissions".

Parlant au cours d'un banquet marquant le 10e anniversaire du Conseil des premiers ministres des Maritimes à Fredericton, M. Trudeau a déclaré que les Canadiens doivent décider des changements à apporter au Sénat et devraient envisager un régime de représentation proportionnelle.

Un tel régime permettrait aux conservateurs fédéraux d'avoir une certaine représentation au Québec et aiderait les libéraux dans l'Ouest où ils n'ont remporté que deux sièges lors des élections fédérales.

Le premier ministre fédéral a également dit à ses trois homologues des Maritimes que s'ils ont besoin de plus de fonds, ils devraient s'adresser à l'Alberta, plutôt qu'à Ottawa ou à l'Ontario.

A son avis, l'Ontario ne peut plus se permettre de verser la plus grosse part de la facture des paiements de péréquation aux provinces démunies, car au cours des dix dernières années il y a eu un déplacement de la puissance économique au Canada.

L'Alberta est devenue la province potentiellement la plus riche, tandis que l'Ontario a glissé au bas de la liste,

a ajouté le premier ministre du Canada.

"C'est un mythe, dit-il, qu'Ottawa peut redistribuer la richesse, ou qu'il peut obtenir de l'Ontario la richesse à redistribuer.

"Donc, la prochaine fois que vous m'appellerez, si vous avez besoin de plus de fonds pour l'éducation ou autre chose, je vous donnerai le numéro de téléphone du premier ministre (de l'Alberta) Lougheed.

"Téléphonez-lui. Ne me téléphonez pas à moi, ni au premier ministre (de l'Ontario) Bill Davis."

Un gouvernement fort

M. Trudeau s'est servi de l'argument de la richesse de l'Alberta pour étayer son appel en faveur d'un gouvernement national fort, disposant de pouvoirs suffisants pour créer la richesse et en obtenir une part suffisante pour redistribuer aux provinces qui en ont besoin.

Ce message est un indice de la position qu'adoptera Ottawa lors des prochaines négociations sur le partage des recettes avec les provinces et dans les négociations énergétiques en cours avec l'Alberta.

Le Conseil des premiers ministres des provinces maritimes, qui réunit MM. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick; Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard; et John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse, termine aujourd'hui sa session de deux jours.

Les trois premiers ministres des Maritimes sont des conservateurs.

LA QUOTIDIENNE
Tirage de lundi)
3-7-3
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Petit sermon

Un primat est un prélat de l'Église, et il n'y a pas une Église différente dans chaque pays. Par conséquent, on ne parlera pas du primat de l'Église polonaise, mais du primat de Pologne, du Canada...

Pierre BELLEAU

Chez Sears, l'heure est au Phasar quartz... l'heure est à l'économie

Modèles pour hommes et dames

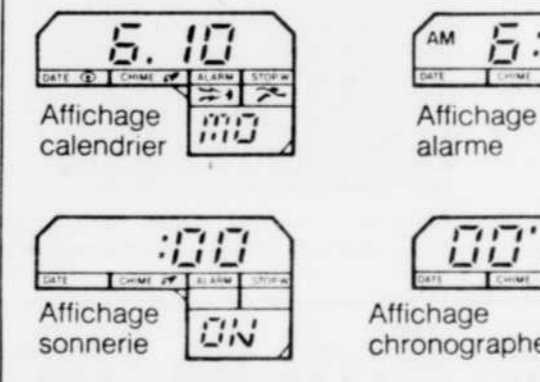
Rabais de \$100

Montre Phasar Digi-Ana... Sears 1er choix

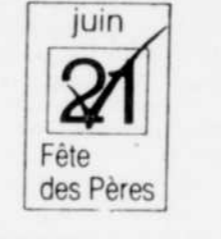
A 2 fuseaux horaires, idéal pour les voyageurs. Affichage continu ou par aiguilles de 2 fuseaux horaires. Boîtier résistant à l'eau. Modèle profilé élégant. Bracelet réglable à fermoir sécuritaire.

Jaune. 04R 011 500. Rég. \$199.99... **99.99**
Acier inoxydable 04R 011 501. Rég. \$179.99... **89.99**

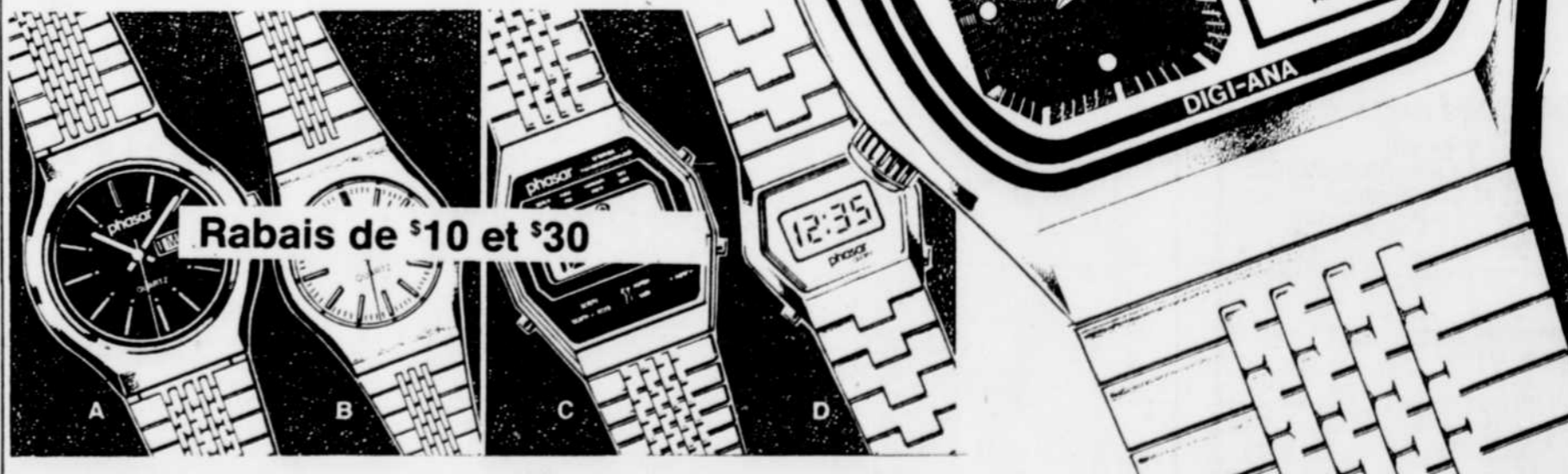
99⁹⁹ Jaune Rég. \$199.99



Cadeau apprécié pour la Fête des Pères



super soldes d'été Sears



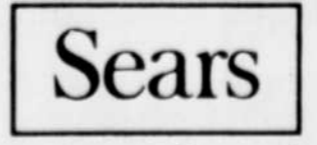
Rabais de \$30. Montres analogiques pour hommes
a-Jour/date, trotteuse, repère-minutes. Boîtier, bracelet jaunes. 04R 011 203. Rég. \$99.99 **69.99**

Rabais de \$30. Montre analogique pour dame
b-Jour/date, trotteuse, repère-minutes. Boîtier jaune, bracelet ajustable. 04R 011 005. Rég. \$99.99 **69.99**

Rabais de \$10. Montre chronographe/avertisseur
c-Avertisseur musical à affichage continu 10 chiffres: heure, minutes, secondes, mois, date, jour. Boîtier, bracelet acier inoxydable. 04R 013 798. Rég. \$59.99 **49.99**

Rabais de \$10. Montre pour dame
d-Affichage constant, mois, date, secondes. Boîtier, bracelet jaunes. 04R 013 151. Rég. \$59.99 **49.99**

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place. • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811.



vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Limitée

Québec, mardi 2 juin 1981

Assurance-vie L'Entraide revalorise certaines polices

par Pierre MARTEL

L'Entraide assurance-vie, société de secours mutuels, vient de procéder, pour une deuxième année consécutive, à une revalorisation de polices de ses assurés détenteurs d'une police d'assurance-vie entière.

En 1979, l'entreprise avait pris la décision d'accorder à cette catégorie d'assurés détenteurs d'une police d'assurance-vie entière d'émission entre 1971 et 1978 un dividende de 2 pour 100 par année d'émission de leur police.

Le dividende accordé prenait alors la forme d'une augmentation de la face de la police du pourcentage correspondant au nombre d'années d'émission, multiplié par 2 pour 100. C'est ainsi que la protection des polices émises en 1971 était accrue de 14 pour 100.

Cette année, l'Entraide a récidivé en incluant les polices émises jusqu'au 30 juin 1979. De plus, au lieu d'y aller avec le 2 pour 100 de l'an dernier, elle a ajouté un 4 pour 100 additionnel. La valeur des polices est donc accrue de 4 à 18 pour 100 selon l'année d'émission.

La nouvelle assurance libérée demeure en force tant et aussi longtemps que la police d'assurance est en vigueur. Selon le directeur général, M. Emile Jacob, environ 3,000 assurés sont touchés par cette nouvelle mesure.

Résultats

Au 31 décembre 1980, les actifs de l'Entraide assurance-vie, société de secours mutuels, s'élevaient à \$7,9 millions, soit une augmentation de \$500,000 ou 6,6 pour

100 comparativement à l'exercice précédent.

Le volume d'assurances en vigueur a fait un bond de 37,3 pour 100 en passant de \$72,3 à \$99,2 millions. Quant au volume de primes, il s'est accru de 10 pour 100 pour atteindre \$1,3 million au 31 décembre 1980.

A l'origine, l'Entraide assurance-vie, société de secours mutuels, a été fondée en 1954. Elle s'appelait alors le Cercle des philanthropes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. En 1966, elle devenait l'Entraide, société de secours mutuels. Finalement, en 1978, elle prenait le nom de l'Entraide assurance-vie, société de secours mutuels. Depuis quelques mois, l'entreprise étudie la possibilité de devenir une mutuelle d'assurance-vie.



La nouvelle usine de Prévost Car a une superficie de quelque 90,000 pieds carrés. (collaboration spéciale, Pierre-Yvon Bégin)

L'agrandissement de Prévost Car Inc. double le nombre d'employés

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Le ministre de la Défense nationale du Canada, M. Gilles Lamontagne, a procédé, en fin de semaine, à l'inauguration de la nouvelle usine de fabrication d'autocars "Prévost Car Inc." de Sainte-Claire, en présence des députés de Bellechasse, MM. Alain Garant et Claude Lachance, respectivement des Communes et de l'Assemblée nationale, des dirigeants de l'entreprise et de plus de 200 invités.

Il s'agit d'un projet d'expansion qui a nécessité des investissements de \$7 millions, dont \$5 millions en immobilisation et machinerie, puis de \$2 millions en inventaire, accessoires, etc.

Cette nouvelle usine de la firme Prévost Car Inc., sur le boulevard Gagnon, à Sainte-Claire, a une superficie totale de quelque 90,000 pieds

carrés et contient des modules de fabrication entièrement nouveaux dont quelques-uns sophistiqués.

Parmi ceux-ci, il y a un transbordeur unique en son genre et des chambres de peinture du type thermoréacteur qui ont la qualité de sécher la peinture vers l'extérieur ce qui a pour but d'accélérer de beaucoup le processus de peinture qui est normalement cause de délais dans toute usine.

En plus, la firme Prévost Car Inc. possède à Sainte-Claire une usine de fabrication de pièces dont la superficie est de quelque 87,000 pieds carrés et qui fut complètement rénovée. Cette usine se situe également à Sainte-Claire sur la rue Prévost.

Par ce projet d'expansion, le nombre d'employés chez Prévost Car Inc. est passé de 225 employés en janvier 1980 à 460 employés présentement.

Du côté de la production, à partir d'octobre 1981, on passera de 5 autocars à 7 autocars par semaine.

On a aussi appris que le nombre de véhicules en fabrication sur les chaînes de production dans les deux usines de Prévost Car Inc., de Sainte-Claire, est passé de 22 véhicules en janvier 1980 à 40 véhicules présentement et que le temps de fabrication pour un autocar est de 5,7 semaines.

Subventions

Pour la réalisation de son projet d'expansion, la firme Prévost Car Inc. s'est vu accorder des subventions totalisant \$2,288,790 dont \$1,228,790 par le MEER et \$1,060,000 par la SDI.

Cette subvention de \$1,060,000 par la SDI a été autorisée par le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, et ce dernier qui devait l'annoncer officiellement, en fin de semaine, brillait par son absence à l'inauguration de la nouvelle usine de Prévost Car Inc., de Sainte-Claire.

Toutefois, on a appris que cette subvention de la SDI est sous forme de prise en charge d'une partie du

coût des emprunts de la compagnie Prévost Car Inc.

La compagnie

L'inauguration de la nouvelle usine de Prévost Car Inc., de Sainte-Claire de Bellechasse, marque une étape importante dans l'évolution de cette entreprise dont les origines remontent à 1924, alors que M. Eugène Prévost avait réussi à construire un autobus dont la carrosserie était en bois.

Par la suite, c'est en 1947 qu'une compagnie sous la raison sociale "Les Ateliers Prévost Inc." fut formée et qu'il a été possible de monter des autobus avec carrosseries en métal.

Toutefois, c'est en 1957 que fut fondée la compagnie Prévost Car Inc., qui n'a cessé depuis de tendre au perfectionnement des véhicules qu'elle produit.

Rappelant les étapes de cette compagnie, le président de Prévost Car Inc., M. André Normand, a expliqué que ce n'est qu'en 1968 qu'on a lancé pour la première fois sur le marché américain le modèle "Champion".

Ce modèle "Champion", ajouta M. Normand, bien que du type conventionnel, incorporait les innovations les plus récentes et l'année suivante, Prévost Car Inc. innovait avec son modèle "Prestige" de conception très avancée pour l'époque puisqu'il doublait la surface vitrée des autocars conventionnels.

Selon M. André Normand, "l'introduction de ce nouveau modèle, nos efforts de mise en marché tant au Canada qu'aux États-Unis, a obligé Prévost Car Inc. à doubler sa capacité de production en 1973 et à développer un type de véhicule qui répondait encore mieux aux besoins des clients".

Ce nouveau modèle, introduit en 1976, est "Le Mirage" qui depuis a connu des succès toujours croissants et même si les modèles "Champion" et "Prestige" sont toujours offerts aux clients de Prévost Car Inc., le modèle "Le Mirage" représente aujourd'hui plus de 80 pour 100 des ventes de l'entreprise.

Nucléaire: Ottawa peut adopter diverses attitudes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral peut, selon un rapport commandé par Ottawa, adopter diverses attitudes face aux difficultés actuelles de l'industrie nucléaire canadienne, depuis encourager la construction et le développement de centrales nucléaires dans certaines provinces - au risque que les coûts de l'électricité augmentent - jusqu'à éviter de prendre la moindre mesure

pouvant entraîner des conséquences fâcheuses.

La Presse Canadienne a obtenu lundi une copie de ce rapport, qui n'a pas encore été publié.

Il y a plus d'un an, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait demandé un rapport interne sur les difficultés de l'industrie nucléaire. Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, avait promis de rendre publiques certaines parties de cette étude,

sans toutefois prendre d'engagement au sujet du rapport complet lui-même.

A la mi-mai, a circulé une version préliminaire de l'étude, réalisée en majeure partie par des fonctionnaires aidés de spécialistes en la matière. Ce rapport prévoyait un avenir sombre pour l'industrie nucléaire sur le marché domestique aussi bien que pour les ventes à l'étranger, si l'administration fédérale n'intervenait pas énergiquement.

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE
CHAUDIÈRE-ETCHEMIN
DISTRICT DE LEVIS, CANADA
AVIS PUBLIC

Résolution — Budget d'immobilisations
1981-82

Lors d'une séance régulière tenue le 28 mai 1981, à 20,00 heures, au Siège Social de la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin, le Conseil des Commissaires a accepté une résolution approuvant le budget d'immobilisations pour l'année 1981-82.

- Projets à même l'enveloppe budgétaire et l'enveloppe régionale \$202 077,00
- Constructions-partie 1981-82 4 492 210,00
- Conservation et économie d'énergie (plan de gestion) 5 267,00
- Autres projets devant être financés par le budget d'opérations courantes 1 400,00

\$4 700 954,00

Cette résolution indiquait que ces dépenses en capital soient comblées par le biais d'emprunt à long terme et ordonnait aussi l'exécution des travaux.

Tout contribuable intéressé à obtenir de plus amples renseignements concernant cette résolution est prié de se présenter au bureau du soussigné, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin, 111, rue de la Fabrique, Saint-Romuald, Comté de Lévis.

Donné à Saint-Romuald, ce 29 mai 1981.
J.-Médard LEBLANC
Directeur général

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

APPEL D'OFFRES

Projet: Distribution de documents audiovisuels éducatifs (BLOC 3)

Pour être admis à soumissionner, il faut:

- avoir un siège social (principale place d'affaires) au Québec;
- être en possession d'un exemplaire des plans et devis du projet. On peut obtenir ces plans et devis en versant 25 \$ par chèque établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec, et non remboursable;
- déposer une garantie: soit un cautionnement de soumission de 5 000 \$, soit un chèque certifié de 2 500 \$.

Les soumissionnaires doivent avoir l'expérience de la distribution de documents audiovisuels.

Une réunion d'information se tiendra le 22 juin 1981 à 14 heures. On peut se procurer les plans et devis à l'adresse suivante:

Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement
Section gestion financière
600, rue Fullum, 4^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

Les soumissions doivent parvenir à la même adresse au plus tard le 19 août 1981 à 14 heures.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre
JACQUES GIRARD

ville de
CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES
TRAVAUX D'AQUEDEC
RESERVOIRS, CONDUITES
& POSTE DE POMPAGE
(Quartier Notre-Dame des Laurentides)
PROJET 81-AR-01

Avis est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumissions pour travaux d'aqueduc (Réservoirs, conduites et poste de pompage) - Contrat 81-AR-01" adressées au Greffier de la ville, 7575 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues jusqu'à 16:00 heures le 18 juin 1981.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau des Services techniques 167, 76e Rue est, Charlesbourg, et en y déposant une somme de cinquante dollars (\$50) remboursable par la ville, lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire, dans les quinze (15) jours suivant la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec les plans préparés par Couture, Leclerc et Associés, ing.-conseils, et être accompagnée des documents requis au devis spécial, ainsi que d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de \$150,000.

Les sous-traitants peuvent consulter les plans et devis au bureau de l'ingénieur ou les emprunter moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) dont la moitié remboursable sur remise en bon état dans une période de vingt (20) jours de la date de réception des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de ville de Charlesbourg à 16:05 heures, le 18 juin 1981.

Les soumissions pour les travaux de mécanique municipale seront reçues au bureau des soumissions déposées jusqu'à 14:00 heures, le 16 juin 1981.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Charlesbourg, ce 2 juin 1981.

LE GREFFIER DE LA VILLE:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

VOUS ET NOUS

ENSEMBLE... POUR LA VIE

ASSURANCE-VIE	RENTES	ASSURANCE COLLECTIVE
✓ Avec ou sans participation	✓ Viagères	✓ Vie
✓ Sécurité familiale	✓ Épargne-retraite	✓ Indemnité hebdomadaire
✓ Éducative	✓ Econo-rente	✓ Assurance-maladie
✓ Commerciale	✓ A versements invariables	✓ Dentaire
✓ Hypothécaire		✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

SIÈGE SOCIAL: 365 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 3N9, Tél. 842-8221

BUREAU RÉGIONAL: 2700 boul. Laurier, Edifice Frontenac, Suite 708, Ste-Foy, Qué. G1V 2L8, Tél. (418)656-6721

COURS DE FORMATION

Trois jours de formation sur le langage des télécommunications

TOUT SUR L'INTERCONNECTION

Québec 17-18-19 juin 1981

Auberge des Gouverneurs 3030, boul. Laurier, Ste-Foy

Coût 475\$ par personne, sous la gouverne de: **Comunic Recherches Inc.**, 93, St-Pierre, Québec

Inscription avant le 12 juin 1981

Information: Richard Labrie (418) 692-1717

dépôts garantis PLUS

Tous les dépôts garantis ne sont pas identiques:

- Capital et intérêts garantis
- Périodes de 30 jours et plus
- Taux concurrentiels
- Aucun frais d'acquisition et d'administration

17% TAUX ANNUEL PÉRIODE 1 AN

PLUS NOTRE EXCLUSIVITÉ:
Une période plus longue que 5 ans à votre choix jusqu'à 25 ans.
ELLE PERMET DE DIFFÉRER INTÉRÊTS ET IMPÔTS

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
850 Place d'Youville, Québec 692-1221

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC
Plus d'un milliard sous administrations

émission de
\$1,000,000

Sodeq-Sodebec Inc.
Du capital régional pour l'entreprise manufacturière régionale

L'aide à la gestion jointe à l'injection de capital-actions temporaire constitue un apport énorme à l'économie québécoise. Du capital régional pour l'entreprise régionale, des avantages fiscaux extraordinaires font de SODEQ-SODEBEC INC. un placement doublement avantageux.

Michel HUOT, PRÉSIDENT DE S. HUOT (1976) Inc., manufacturier d'équipement industriel.

Je désire en connaître davantage sur un investissement dans SODEQ-SODEBEC INC.

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

Complétez, découpez et postez à:
SODEQ-SODEBEC INC.
17, rue St-Louis - C.P. 430
HAUTE-VILLE, QUÉBEC
G1R 4R5

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rôtisseries et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT, Jeanne-d'Arc — A St-Foy, le 31 mai 1981, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédée dame Jeanne-d'Arc Beaumont, épouse de feu M. Joseph Beaumont. Elle demeurait au 1420, place des Pionniers, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 1460, Notre-Dame Ancienne-Lorette à 9h45 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Martineau (Lise), M. et Mme Yves Beaumont (Odette Desroches), M. et Mme Lucien Beaumont (Diane Clusiau), Mme Micheline L'Archer, M. et Mme Jacques Beaumont (Monique Rheault), M. Denis Beaumont (son amie Lucie Genest); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marc-Aurèle Ruel (Madeleine Lacerte), M. et Mme Benoit Frédéric (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Ruel (Jacqueline Langlois), M. et Mme Lucien Biloudeau (Pierrette), Mme Noëlla Lagacé (son ami Adolphe Simard), M. et Mme Eugène Taché (Anita Ruel), Mme Auguste Ruel (Madeleine Legaré), Mme Marguerite Parent, M. et Mme Albert Beaumont ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 787927

BEAUMONT (Jeanne-d'Arc Ruel) — A St-Foy, le 31 mai 1981, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédée dame Jeanne-d'Arc Ruel, épouse de feu M. Joseph Beaumont. Elle demeurait au 1420, place des Pionniers, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 1460, Notre-Dame Ancienne-Lorette à 9h45 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul Martineau (Lise), M. et Mme Yves Beaumont (Odette Desroches), M. et Mme Lucien Beaumont (Diane Clusiau), Mme Micheline L'Archer, M. et Mme Jacques Beaumont (Monique Rheault), M. Denis Beaumont (son amie Lucie Genest); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marc-Aurèle Ruel (Madeleine Lacerte), M. et Mme Benoit Frédéric (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Ruel (Jacqueline Langlois), M. et Mme Lucien Biloudeau (Pierrette), Mme Noëlla Lagacé (son ami Adolphe Simard), M. et Mme Eugène Taché (Anita Ruel), Mme Auguste Ruel (Madeleine Legaré), Mme Marguerite Parent, M. et Mme Albert Beaumont ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 787927

BLAIS (Armand) — A l'hôpital Christ-Roi, le 31 mai 1981, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Armand Blais, époux de dame Colette Caron. Il demeurait au 622 Ste-Thérèse. Selon ses volontés, il a été enterré au crematorium.

BERNARD (Gabriel) — A l'hôpital Laval, le 1er juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gabriel Bernard, époux de dame Marguerite McNeil. Il demeurait au 250 rue St-Mathias. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 juin, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, St-Vallier à 13h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Bernard (Blanche Labbé), Mme Victor Bernard (Armandine Labbé), Mme Raoul Arcand (Eva), M. Arthur Bernard, M. et Mme Emile Bernard (Georgette Drollet), M. et Mme Roland Vaillancourt (Marguerite), M. et Mme André Blanchet (Jeannette), Mme Gaudias McNeil (Yvonne Nadeau), M. et Mme Joseph McNeil (Alma Leblanc), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 787963

BERNARD (Gabriel) — A l'hôpital Laval, le 1er juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gabriel Bernard, époux de dame Marguerite McNeil. Il demeurait au 250 rue St-Mathias. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 juin, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, St-Vallier à 13h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Bernard (Blanche Labbé), Mme Victor Bernard (Armandine Labbé), Mme Raoul Arcand (Eva), M. Arthur Bernard, M. et Mme Emile Bernard (Georgette Drollet), M. et Mme Roland Vaillancourt (Marguerite), M. et Mme André Blanchet (Jeannette), Mme Gaudias McNeil (Yvonne Nadeau), M. et Mme Joseph McNeil (Alma Leblanc), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 787963

BLAIS (Armand) — A l'hôpital Christ-Roi, le 31 mai 1981, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Armand Blais, époux de dame Colette Caron. Il demeurait au 622 Ste-Thérèse. Selon ses volontés, il a été enterré au crematorium.

BLAIS (Armand) — A l'hôpital Christ-Roi, le 31 mai 1981, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Armand Blais, époux de dame Colette Caron. Il demeurait au 622 Ste-Thérèse. Selon ses volontés, il a été enterré au crematorium.

BLONDEAU (Georges-Eduard) — A l'hôpital St-Jérôme-de-l'Autvergne, le 31 mai 1981, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie, il laisse son frère Jean Blondeau d'Ottawa, sa belle-sœur Noëlla, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé à la résidence des Oblats à Richelieu. La célébration eucharistique aura lieu à 14h, mardi le 2 juin. Inhumation au cimetière local. 788221

BLONDEAU (Georges-Eduard) — A l'hôpital St-Jérôme-de-l'Autvergne, le 31 mai 1981, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie, il laisse son frère Jean Blondeau d'Ottawa, sa belle-sœur Noëlla, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé à la résidence des Oblats à Richelieu. La célébration eucharistique aura lieu à 14h, mardi le 2 juin. Inhumation au cimetière local. 788221

BROCHU (Joseph) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Brochu, époux de dame Yvonne Denault. Il demeurait au 783 Le Cavalier, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église à 13h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Laurette (Gilles Bernard Tremblay), Lucille (Lucien Létourneau), Mauri-

CE (Sylvie Chamard), Gaston (Cacilla Tremblay), Gilles (Thérèse Zarifis), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Cyrille Godbout, Mme Marianna Mercier, M. et Mme Jean Larocque (Germaine), M. et Mme Armand Barbeau (Rose), M. et Mme Georges Delage (Pauline), ses petits-enfants Bernard, Christine, Martin, Linda, Langis, Nathalie et Stéphane. 788075

COTE (Michel) — A Québec le 1er juin 1981, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Michel Côté, époux de dame France Poirier. Il demeurait au 744, rue Sicotte, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 juin, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, rue Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Michel de Silley et de là au cimetière St-Michel de Silley. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Myriam et Valérie Côté; son père et sa mère: M. et Mme Albert Côté; ses beaux-parents: M. et Mme Jean-Thomas Poirier; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Mario Côté, M. et Mme René Côté, M. et Mme Pierre Labonté, M. et Mme Normand Poirier, M. et Mme Yves Poirier, M. Doris, Roch, Luc et Sonia Poirier, ainsi que ses oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 788070

DIONNE (Joseph) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 31 mai 1981, à l'âge de 79 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Dionne, époux de dame Philiberte Langlais. Il demeurait à St-Philippe-de-Néri comté Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mai à 16h. Départ du salon Viateur Gallant Enr. Rue Principale St-Philippe-de-Néri à 15h50 pour l'église de St-Philippe-de-Néri et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Dionne (Rose-Aimée Pelletier), M. et Mme Louis-Philippe Dionne (Agathe Thiboutot), sœur Céline Dionne, servante du Saint-Coeur-de-Marie, M. et Mme Irène Dionne (Fleurette Bernier), M. et Mme François Dionne (Murielle Dufour), Marie-Paul Dionne, M. et Mme Clément Dionne (Lyne Pouliot), M. et Mme Claude Dionne (Murielle Dufour), M. et Mme Lucien Dionne (Monique Paquet), M. André Dionne, père des Missions étrangères, Mlle Françoise Dionne, son ami Paul Landré; son frère: Albert; sa sœur: Lucie, s.c.m. plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

GUAY (Jeannette Duplain) — A Ottawa, le 1er juin 1981, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Jeannette Duplain, épouse de Fernand Guay. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Claude Paquette (Elisabeth), sa sœur Mme Maurice Dumais, (Marcelle Duplain), de Québec. Selon ses dernières volontés le corps ne sera pas exposé. Un service religieux a eu lieu ce matin à 11 heures en l'église St-Vincent de Paul d'Ottawa. Un libéra aura lieu mercredi, en l'église St-Thomas de Montmagmy, l'inhumation au cimetière paroissial. 788084

LEVEILLE (Alfred) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédée dame Alexina Labrecque, épouse de feu M. Almazor Fontaine. Autrefois de Ste-Anne de Beauport, les funérailles auront lieu jeudi, le 4 juin, à 15h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 11,241 Ave Royale Beauport à 14h40 pour l'église Ste-Anne de Beauport et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 661-9223. 787838

GERVAIS (Michelle) — A Québec, le 21 mai 1981, après une longue maladie, à l'âge de 24 ans et 8 mois, est décédée Michelle Gervais, fille de dame Raymond Lenoir et du Dr Simon Gervais de Roberval. Elle demeurait au 3620 Des Compagnons, Ste-Foy, Québec. Elle était la sœur d'André, Claude et Gabriel Gervais. La famille de Michelle demande aux personnes désireuses de lui témoigner de la sympathie de ne pas envoyer de fleurs mais un don à l'hôpital Hotel-Dieu de Roberval, en Fiducie, a/s du directeur général, M. Paul André Caron, 1246 boul St-Joseph, Roberval, Lac St-Jean. 788102

GUAY (Antoinette Demers) — A l'Hotel-Dieu de Lévis, le 1er juin 1981, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Antoinette Demers épouse de feu M. Joseph-A. Guay. Elle demeurait au 71 St-Antoine, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 juin à 15h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 14h45 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Adrien Guay (Emilie St-Pierre), Mme Paul Després (Jeanine), M. et Mme Fernand Grégoire (Cécile), M. et Mme Marcel (Kem) Guay (Réjeanne Hamelin), M. et Mme Léandre Guay (Raymonde Fortin), M. et Mme Roger Dubé (Françoise), ses frères, sœurs, M. Joseph Demers, M. et Mme Albert Demers, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Anna-Marie Guay, M. et Mme Pierre Guay, Mme Henri Guay, Mme François Guay, M. et Mme Roméo Guay, Mme Henri Turgeon, M. Philippe Guay, Mme Noël Guay, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 788141

MARCoux (Alexina Houle) — A Québec le 1er juin 1981 à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alexina Houle, épouse de feu Monsieur Eugène Marcoux. Elle demeurait au 698, de la Canardière, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 10h. Départ du funérarium

MARCoux (Alexina Houle) — A Québec le 1er juin 1981 à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alexina Houle, épouse de feu Monsieur Eugène Marcoux. Elle demeurait au 698, de la Canardière, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 10h. Départ du funérarium

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

LEPINE-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Charles-de-Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Pour renseignements: 529-3371. 788071

MORIN (Marie-Paule Roy) — A Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Roy, épouse de M. Lionel Morin. Elle demeurait au 125-75 Boulevard Lacroix, St-Georges-de-Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 juin à 16 heures. Départ du salon funéraire Gédéon Roy 10e Avenue St-Georges Est à 15h30 pour l'église de l'Assomption. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Louis (Michelle Champagne), René (Richard Gendreau), Pierre et Hélène, ses petits-enfants, ses frères et sœurs: Sr Léa Roy, Lucien, Julia (Mme veuve Georges Morin), Claire, Angéline, Edith, Gilbert, Sr Marcelle Roy, Sr Alaine Roy, Louise-Andrée (Mme Raymond Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Morin (Theophiline Paquet), M. et Mme Pierre Morin (Isabelle Veilleux), M. et Mme Arsène Morin (Marie-Paule Bourque), M. l'abbé Denis Morin, M. et Mme Côme Morin (Lucienne Veilleux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. 841921

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

THEBERGE (Alma Quibell) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en premières noces de feu M. Christophe Lévesque et en secondes noces de feu M. Wilbrod Thérberge. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 15h. Départ du salon J.T. Morin & Fils Enr. Ville Pohénégamook à 14h50 pour l'église de St-Eleuthère et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. et Mme Raymond Genois (Genevieve Lévesque), ses petits-enfants, beaux-frères et

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme L.B. 841231

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.L. 788077

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.B.F. 788050

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Y.P. 788054

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. C.L. 841230

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. M.G. 787238

SINCERES remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. A.B. 787246

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A.D. 788136

SINCERES remerciement au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. T.L. 788107

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710 1ÈRE AVE. QUÉBEC, 524-1561 770724

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

ROYER (Hénédine Bernard) — La famille Royer remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mme Hénédine Bernard Royer, décédée le 28 mai 1981, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 787861

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. G.M.C. 788021

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme C.L.B. 841232

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.F.C. 788054

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme L.B. 841231

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.L. 788077

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.B.F. 788050

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Y.P. 788054

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. C.L. 841230

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. M.G. 787238

SINCERES remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. A.B. 787246

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A.D. 788136

S